



**PROGRAMME STRATÉGIQUE
TRANSVERSAL 2019-2024**

NIVELLES





TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION _____ **P. 9**

VOLET EXTERNE (93 ACTIONS)

O.S.1 : ETRE UNE VILLE QUI DYNAMISE ET INTENSIFIE LA CULTURE ET LE TOURISME, ACCESSIBLE POUR TOUS, PAR TOUS ET PARTOUT _____ **P. 10**

O.O.1.1 : Mettre à disposition des infrastructures publiques pour développer de l'art urbain

Action 1.1.1 : Aménager des supports pour le street art

Action 1.1.2 : Illustrer le patrimoine repris dans les signalétiques de voiries

O.O.1.2 : Rénover et mettre aux normes de sécurité des infrastructures culturelles

Action 1.2.1 : Mettre à disposition un auditorium au sein de l'extension de l'académie

Action 1.2.2 : Mettre en œuvre la Rénovation globale du bâtiment Waux-hall

O.O.1.3 : Accentuer la visibilité de l'offre culturelle et touristique

Action 1.3.1 : Etudier la faisabilité de dédier un espace/ un lieu destiné au tourisme

Action 1.3.2 : Installer une signalétique et un QR code sur les bâtiments remarquables

Action 1.3.3 : Poursuivre la numérisation des collections du musée

O.O.1.4 : Contribuer à augmenter l'offre d'hébergement touristique

Action 1.4.1 : Etudier la faisabilité de créer une auberge de jeunesse comportant un espace résidence d'artistes

Action 1.4.2 : Etudier la faisabilité de mettre en œuvre une zone d'accueil motor-homes sur le site de la Tourette

O.O.1.5 : Sauvegarder et partager l'histoire de la ville et de sa population

Action 1.5.1 : Mettre en place une plate-forme mémoire collective et participative

O.S.2 : ETRE UNE VILLE QUI MET EN PLACE LES CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET QUI SOUTIENT LE COMMERCE LOCAL _____ **P. 18**

O.O.2.1 : Mettre en place les outils pour dynamiser le centre-ville en développant les commerces de proximité et de qualité

Action 2.1.1 : Actualiser le schéma de structure commercial

Action 2.1.2 : Etudier la faisabilité de créer une structure chargée de la gestion du développement commercial

Action 2.1.3 : Mettre en place un incitant à l'installation de nouveaux commerçants sous forme de prime

Action 2.1.4 : Etudier la faisabilité de prise en charge ou d'avance de la quote-part des bénéficiaires dans le cadre des chèques entreprises de la région wallonne pour les projets d'installation en centre-ville

O.O.2.2 : Valoriser la production locale dans les commerces, sur les marchés et lors d'événements

Action 2.2.1 : Mettre en place un label « Made in Nivelles »

Action 2.2.2 : Modifier le règlement sur les marchés afin d'assurer un quota minimum de producteurs locaux

Action 2.2.3 : Octroyer des bons d'achat dans les commerces du centre-ville en remplacement d'une partie du subside accordé à l'ASBL Nivelles Entreprises ou en supplément

O.O.2.3 : Inciter les commerçants du centre-ville à rendre leur commerce accessible pour tous

- Action 2.3.1 : Charger l'ASBL «Nivelles Commerces» de sensibiliser et inciter les commerçants à adhérer au label «accessibilité pour tous» (ex: PMR)
- Action 2.3.2 : Charger l'ASBL «Nivelles Commerces» d'étudier la faisabilité d'adapter les heures d'ouverture des commerces en fonction des besoins des chalands
- Action 2.3.3 : Charger l'ASBL «Nivelles Commerces» de sensibiliser les commerçants à suivre des formations (langues étrangères, informatique, etc.)

O.S.3 : ETRE UNE VILLE QUI IMPULSE LA PARTICIPATION CITOYENNE ET SOUTIENT LA VIE ASSOCIATIVE

P. 26

- O.O.3.1 : Mettre en place des nouveaux lieux/espaces pour favoriser la communication/ les échanges entre les citoyens et les associations
 - Action 3.1.1 : Mettre en place un espace multi-sports au quartier Ste Barbe
 - Action 3.1.2 : Mettre en place des espaces publics interactifs
 - Action 3.1.3 : Mettre en place la Maison de la participation
 - Action 3.1.4 : Organiser des midis associatifs
- O.O.3.2 : Créer des dispositifs favorisant l'implication, la coopération, l'inclusion et une dynamique participative
 - Action 3.2.1 : Développer la mise en œuvre de «Ville amie des aînés»
 - Action 3.2.2 : Mettre en place des budgets participatifs
 - Action 3.2.3 : Charger la Maison de la participation de la mise en place d'une plateforme pour la consultation citoyenne
 - Action 3.2.4 : Créer un Conseil consultatif de la citoyenneté
 - Action 3.2.5 : Développer la mise en œuvre de la motion «Nivelles commune hospitalière»
 - Action 3.2.6 : Développer la mise en œuvre du Gender mainstreaming»
 - Action 3.2.7 : Mettre en place une campagne de communication en vue d'augmenter le nombre de comités de quartier

O.S.4 : ETRE UNE VILLE QUI FAVORISE D'AUTRES MANIÈRES DE SE DÉPLACER, EN METTANT L'ACCENT SUR LES MODES ACTIFS

P. 34

- O.O.4.1 : Sécuriser les cheminements piétons
 - Action 4.1.1 : Rénover la rue de l'Athénée
 - Action 4.1.2 : Rénover les rues Saint-Jean et Pêcheurs
 - Action 4.1.3 : Rénover la rue des Brasseurs
 - Action 4.1.4 : Rénover la rue de Namur (de la N27 à la gare)
 - Action 4.1.5 : Etudier l'extension de zones à trafic automobile limité
 - Action 4.1.6 : Mettre en place un plan de réfection des trottoirs
- O.O.4.2 : Aménager les voiries en vue d'un maillage structurant et cohérent pour les cyclistes
 - Action 4.2.1 : Aménager le chemin de Fontaine l'Evêque - partie 2 (de la A54 au R24) - Mise en œuvre de la charge d'urbanisme
 - Action 4.2.2 : Aménager l'itinéraire 1: Sotriamont (Ravel) - Dodaine
 - Action 4.2.3 : Aménager l'itinéraire 2: Grand-place/Gare
- O.O.4.3 : Aménager les voiries par la création de cheminements cyclo-piétons sécurisés
 - Action 4.3.1 : Rénover les rues de Soignies et Bléval
 - Action 4.3.2 : Rénover la partie haute du Mont-Saint-Roch
 - Action 4.3.3 : Rénover la rue Delfosse
 - Action 4.3.4 : Aménager le Chemin de Fontaine l'Evêque - partie 1 (du R24 à l'Avenue du Monde)
- O.O.4.4 : Aménager les voiries en vue de réduire l'impact du trafic de transit
 - Action 4.4.1 : Aménager et sécuriser le Boulevard de la Résistance
 - Action 4.4.2 : Aménager l'Avenue de la Liberté/Avenue de la gare: Liaison Ravel
 - Action 4.4.3 : Aménager les rues de la Maillebotte/des Lilas/Dangonau
 - Action 4.4.4 : Aménager des zones 30 dans les villages qui subissent un trafic de transit important
 - Action 4.4.5 : Aménager le quartier Val de Thines/Triangle du Passage (rues de la Maillebotte, Auguste Levêque et Abbé Michel Renard)

- O.O.4.5 : Augmenter l'offre de parkings vélo
 - Action 4.5.1 : Installer des boxes vélos fermés sur min. 10 sites
 - Action 4.5.2 : Acquérir et mettre à disposition 20 barrières vélos pour les événements et imposer le placement lors de chaque événement
 - Action 4.5.3 : Installer des racks vélos sur min. 15 sites
 - Action 4.5.4 : Placer du mobilier de stationnement de vélos dans les écoles communales + académie + EDD
 - Action 4.5.5 : Sensibiliser les écoles et EDD (autres réseaux que communal) à créer ou à améliorer le stationnement des vélos sur leurs sites
- O.O.4.6 : Encourager l'utilisation de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
 - Action 4.6.1 : Inciter les établissements scolaires à établir un diagnostic (Plan de déplacement scolaire - PDS)
 - Action 4.6.2 : Inciter la mise en place de déplacements collectifs par quartier ou villages : covoiturage
 - Action 4.6.3 : Encourager les plans de déplacements d'entreprises (Plans de déplacements entreprises - PDE)
 - Action 4.6.4 : Imposer la mise en place de véhicules partagés en charge d'urbanisme pour les projets de moyenne et large envergure.
- O.O.4.7 : Améliorer la visibilité et l'offre de stationnement pour la voiture
 - Action 4.7.1 : Solliciter des entreprises privées (partenariats) en vue de mutualiser leurs parkings

O.S.5 : ETRE UNE VILLE QUI ASSURE LE DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE SON TERRITOIRE EN PROTÉGEANT SON ENVIRONNEMENT, EN ASSURANT UN CADRE DE VIE DURABLE ET EN RÉDUISANT SON EMPREINTE CARBONE

P. 52

- O.O.5.1 : Mettre en place des mesures d'ordre environnemental, éthique et social dans les projets privés
 - Action 5.1.1 : Elaborer une charte relative aux conditions et charges d'urbanisme
- O.O.5.2 : Assurer un environnement propre en incitant tous les types de publics à produire moins de déchets
 - Action 5.2.1 : Soutenir l'installation de composts collectifs dans les quartiers
 - Action 5.2.2 : Utiliser des gobelets en plastiques réutilisables lors de manifestations publiques
 - Action 5.2.3 : Poursuivre la lutte contre les incivilités environnementales en mettant en place une équipe d'agents constateurs environnement
 - Action 5.2.4 : Définir et mettre en place des actions de sensibilisation «zéro déchet»
- O.O.5.3 : Soutenir et promouvoir une alimentation saine et durable
 - Action 5.3.1 : Mettre en place le principe du «Jeudi végétarien» dans les écoles communales, milieux d'accueil, et avec l'Horeca
- O.O.5.4 : Augmenter le nombre d'espaces verts, leur qualité et leur accessibilité
 - Action 5.4.1 : Améliorer le maillage écologique via la plantation sur les sentiers
 - Action 5.4.2 : Mettre en place un permis de végétaliser
 - Action 5.4.3 : Définir et réaliser un programme annuel de plantations sur des sites communaux avec des partenaires locaux (conseil des enfants, écoles, PCDN, Nivelles en transition...)
 - Action 5.4.4 : Améliorer l'accessibilité aux sentiers piétons dédiés à la promenade
 - Action 5.4.5 : Faire du cimetière de Monstreux un «cimetière nature» lors de sa rénovation
- O.O.5.5 : Soutenir la production d'énergie renouvelable locale
 - Action 5.5.1 : Sensibiliser à la production d'énergie renouvelable locale
- O.O.5.6 : Limiter le risque d'inondations
 - Action 5.6.1 : Protéger et optimiser la gestion des bassins d'orage en intégrant les nouveautés technologiques
 - Action 5.6.2 : Poursuivre l'étude des moyens à mettre en œuvre pour pallier aux inondations

O.S.6 : ETRE UNE VILLE QUI PERMET AUX JEUNES DE DEVENIR DES CITOYENS AUTONOMES, ACCOMPLIS ET RESPONSABLES

P.64

- O.O.6.1 : Accroître le nombre de places dans les milieux d'accueil de la petite enfance, de l'ATL, de l'enseignement fondamental et artistique
 - Action 6.1.1 : Étendre et poursuivre la rénovation de l'école André HECQ
 - Action 6.1.2 : Etudier la faisabilité d'augmenter le nombre de places d'accueil ainsi que les locaux dans les plaines organisées par nos partenaires sur le territoire
 - Action 6.1.3 : Poursuivre les aménagements nécessaires des installations de l'Académie notamment via la construction d'une extension
 - Action 6.1.4 : Augmenter le nombre de semaines de la plaine communale de vacances sur l'année à 9 (6 actuellement)
 - Action 6.1.5 : Créer une nouvelle école fondamentale sur le site Val de Thines
 - Action 6.1.6 : Sensibiliser et promouvoir la participation des parents dans les milieux d'accueil existants sur le territoire
 - Action 6.1.7 : Etudier la faisabilité de développer des structures originales d'accueil sur les sites Coparty et Duvieusart
- O.O.6.2 : Soutenir le développement de pédagogies alternatives
 - Action 6.2.1 : Organiser un cycle de conférences sur les pédagogies alternatives
 - Action 6.2.2 : Créer un groupe de réflexion en matière d'enseignement
 - Action 6.2.3 : Mettre en œuvre un projet de pédagogie alternative dans un établissement communal
- O.O.6.3 : Soutenir les écoles dans les projets utilisant des outils numériques
 - Action 6.3.1 : Assurer les accès réseau dans les écoles communales
 - Action 6.3.2 : Organiser la formation des équipes éducatives des EC aux nouvelles technologies
 - Action 6.3.3 : Équiper les écoles communales de TBI
- O.O.6.4 : Rendre les jeunes acteurs en matière de solidarité, d'inclusion, de respect de l'environnement et d'éveil au sens des responsabilités
 - Action 6.4.1 : Organiser des animations dans les écoles
 - Action 6.4.2 : Assurer la formation des opérateurs ATL à l'inclusion
 - Action 6.4.3 : Créer un Conseil consultatif de la jeunesse
 - Action 6.4.4 : Modifier le fonctionnement du Conseil communal des enfants pour le rendre plus participatif
- O.O.6.5 : Favoriser les projets entre opérateurs, fédérant les différents publics-cibles
 - Action 6.5.1 : Initier des forums d'échanges inter-réseaux
 - Action 6.5.2 : Mettre en place un salon de l'ATL/petite enfance
 - Action 6.5.3 : Mettre en place un guichet unique d'accès aux structures d'accueil de la petite enfance

VOLET INTERNE (37 ACTIONS)

O.S.1 : ETRE UNE ADMINISTRATION ACCESSIBLE QUI OFFRE DES SERVICES DE QUALITÉ À SES CITOYENS

P.78

- O.O.1.1 : Améliorer les conditions d'accueil et d'accessibilité du citoyen
 - Action 1.1.1 : Mettre en place une gestion de file au service Population/Etat Civil
 - Action 1.1.2 : Rénover l'Hôtel de Ville
 - Action 1.1.3 : Construire des bureaux pour le service Cadre de Vie
- O.O.1.2 : Utiliser de nouvelles procédures administratives et technologiques qui offrent un service de qualité au citoyen
 - Action 1.2.1 : Gérer l'occupation de l'espace public via un logiciel
 - Action 1.2.2 : Mettre en place une plate-forme multi-modale de gestion des demandes
 - Action 1.2.3 : Créer une cellule smartcity
 - Action 1.2.4 : Mettre en place un E-guichet au service Population/Etat-Civil

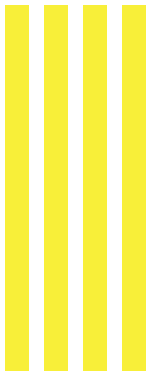
- O.O.1.3 : Optimiser la communication et/ou l'information de et vers les citoyens
 - Action 1.3.1 : Publier les délibérations du Conseil communal sur le site internet de la Ville
 - Action 1.3.2 : Diffuser les séances du Conseil communal
 - Action 1.3.3 : Optimiser la gestion d'e-courrier
 - Action 1.3.4 : Mettre en place l'accès à la e-box

O.S.2 : ETRE UNE ADMINISTRATION DYNAMIQUE, MODERNE, SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT _____ **P.86**

- O.O.2.1 : Améliorer l'impact de l'administration en matière de développement durable
 - Action 2.1.1 : Créer un centre de tri des déchets communaux et de stockage des matériaux
 - Action 2.1.2 : Instaurer des clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés publics
 - Action 2.1.3 : Créer une écoteam
 - Action 2.1.4 : Supprimer le plastique à usage unique
 - Action 2.1.5 : Mener des actions de sensibilisation auprès du personnel afin de réduire les impressions papier
 - Action 2.1.6 : Mettre en place un plan de déplacement du personnel.
 - Action 2.1.7 : Réaliser l'isolation thermique de la crèche de la Dodaine
 - Action 2.1.8 : Réaliser l'isolation thermique des bâtiments du service travaux
 - Action 2.1.9 : Placer un système de génération d'énergie électrique sur un site communal
- O.O.2.2 : Mener une culture de travail autour d'un projet commun
 - Action 2.2.1 : Mettre en place une communication interne
 - Action 2.2.2 : Établir une procédure d'accueil des nouveaux agents
 - Action 2.2.3 : Définir les valeurs de l'Administration
- O.O.2.3 : Mettre en place une politique RH axée sur les compétences
 - Action 2.3.1 : Élaborer un plan de formation pluriannuel
 - Action 2.3.2 : Finaliser les descriptions de fonction
- O.O.2.4 : Améliorer la maîtrise des processus administratifs
 - Action 2.4.1 : Mettre en place un outil informatisé de gestion des délibérations du Collège et du Conseil
 - Action 2.4.2 : Formaliser un système de contrôle interne
 - Action 2.4.3 : Réaliser la cartographie du réseau d'égouttage
 - Action 2.4.4 : Mettre en place un système de pointage intelligent
 - Action 2.4.5 : Réaliser un audit du service population/état civil
 - Action 2.4.6 : Adopter une nouvelle procédure de contrôle et d'octroi de subsides
 - Action 2.4.7 : Réaliser un audit du service travaux
- O.O.2.5 : Favoriser les synergies entre les partenaires publics
 - Action 2.5.1 : Mettre en place un service IT commun
 - Action 2.5.2 : Mettre en place un service patrimoine commun
 - Action 2.5.3 : Créer un poste d'archiviste commun
 - Action 2.5.4 : Poursuivre la collaboration d'une politique RH commune
 - Action 2.5.5 : Poursuivre la collaboration d'une politique financière commune

Liste des abréviations _____ **P.104**





INTRODUCTION

Définir une vision à long terme, écrire des objectifs, prendre du recul par rapport à son quotidien, améliorer la planification, définir des priorités tout en tenant compte des moyens humains et financiers, fédérer les différents plans et programmes existants pour leur donner une visibilité, et au final, mettre en place une gestion transversale, décloisonnée et coordonnée des projets communaux, c'est le travail considérable mené depuis plusieurs mois par les services de l'administration communale en étroite collaboration avec le Collège communal.

Le programme stratégique transversal (PST), véritable outil à la fois de gouvernance et de transparence de l'action publique, se décline en deux volets : un volet externe qui concerne la mise en œuvre et le développement des politiques communales et un volet interne portant sur l'organisation interne de l'administration.

Sur base de la déclaration de politique communale (DPC) et d'un état des lieux documenté, les membres du Collège communal et 22 agents, répartis en plusieurs groupes de travail, se sont attelés à l'élaboration de ce programme dans un esprit de collaboration, de dialogue constructif et d'écoute permanente dont le document, présenté en séance du Conseil communal ce 23 septembre 2019, est l'aboutissement.

La réflexion a porté sur la définition d'objectifs stratégiques, « **Que voulons-nous que Nivelles ou l'Administration soit ?** », déclinés en objectifs opérationnels « **dès lors, qu'allons-nous faire ?** », pour ensuite cibler les actions que nous allons mener « **qu'allons-nous mettre concrètement en œuvre ?** ».

Le PST comprend 130 fiches-actions. Ces fiches-projets prennent en considération les priorités et les moyens disponibles, tant humains que financiers.

Loin d'être figée, la démarche stratégique est aussi modulable et évolutive grâce à un processus d'évaluation tenant compte de facteurs tels que de nouveaux besoins, de circonstances imprévues, d'opportunités nouvelles, ... et se basant également sur des indicateurs permettant de vérifier l'efficacité des actions au regard des objectifs fixés.

Ce nouvel outil complet et précis, en autorisant la confluence entre deux lectures, politique et administrative, esquisse les contours d'un véritable projet pour Nivelles et répond ainsi à une exigence légitime de qualité, d'amélioration et de communication.

OBJECTIF STRATÉGIQUE 1 : ÊTRE UNE VILLE QUI DYNAMISE ET INTENSIFIE LA CULTURE ET LE TOURISME, ACCESSIBLE POUR TOUS, PAR TOUS ET PARTOUT



O.O.1.1. METTRE À DISPOSITION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES POUR DÉVELOPPER DE L'ART URBAIN

O.O.1.2 : RÉNOVER ET METTRE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

O.O.1.3 : ACCENTUER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

O.O.1.4 : CONTRIBUER À AUGMENTER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

O.O.1.5 : SAUVEGARDER ET PARTAGER L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DE SA POPULATION

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.1.1. METTRE À DISPOSITION DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES POUR DÉVELOPPER DE L'ART URBAIN

ACTION 1.1.1. AMÉNAGER DES SUPPORTS POUR LE STREET ART

Thème : Culture, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Tourisme

Description

La Ville va se doter d'espaces d'expression pour artistes en milieu urbain. Des supports adaptés seront identifiés et aménagés afin de permettre l'accueil du street art. Le Centre culturel réalisera un concours pour sélectionner les artistes qui pourront réaliser des œuvres pour agrémenter ces supports. L'académie sera un partenaire privilégié de ce concours.

Résultats attendus

Identification de minimum cinq sites d'expression
Formalisation de l'occupation (si propriété privée)
Aménagement pour le service travaux
Organisation du concours pour sélectionner des artistes (CCN)

Valeur ajoutée

Visibilité et proximité de la culture, développement touristique

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Stéphanie DENEEF

Auteur : Commune

Contact : Stéphanie DENEEF - stephanie.deneef@nivelles.be - 067882245

Services : Travaux - Patrimoine - Académie

Publics cibles : Artistes, Citoyens, Touristes, Jeunes

Partenaires : Centre Culturel, Infrabel

ACTION 1.1.2 : ILLUSTRER LE PATRIMOINE REPRIS DANS LES SIGNALÉTIQUES DE VOIRIES

Thème : Communication, Culture, Patrimoine (classé), Tourisme

Description

Il s'agit de donner de l'information aux citoyens et aux touristes quant à l'élément de patrimoine nivellois ou à la personnalité figurant dans le nom de la voirie.

Résultats attendus

- Réaliser un inventaire des voiries concernées
- Réaliser la description des éléments de patrimoine ou une brève biographie des personnes en question
- Créer les supports d'information et les installer

Valeur ajoutée

Mise en valeur du patrimoine culturel de Nivelles et de ses personnalités marquantes.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Fabien PECHEUR

Auteur : Commune

Contact : Fabien PECHEUR - fabien.pecheur@nivelles.be - 067882280

Services : Communication - Musée - Population/Etat civil - Travaux

Publics cibles : Citoyens, Touristes

O.O.1.2 : RÉNOVER ET METTRE AUX NORMES DE SÉCURITÉ DES INFRASTRUCTURES CULTURELLES

ACTION 1.2.1 : METTRE À DISPOSITION UN AUDITORIUM AU SEIN DE L'EXTENSION DE L'ACADÉMIE

Thème : Culture, Enseignement, Sport

Description

L'académie va disposer, après réalisation de travaux d'extension, d'un auditorium, qui pourra être mis à disposition afin d'y donner des représentations théâtrales, musicales, etc.

Résultats attendus

- Etablir un ROI pour la mise à disposition/location des locaux (définir qui pourra occuper et à quelles conditions)
- Etablir un tarif de redevance pour l'occupation
- Mettre en place la procédure de gestion des occupations/réservations
- Sensibiliser les associations du secteur culturel de la faculté d'occuper les locaux

Valeur ajoutée

Permettre aux associations culturelles (ou autres) de disposer d'une salle pour leurs représentations et événements. Augmenter l'offre de lieux de représentation sur le territoire nivellois.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Patricia DACOSSE

Auteur : Commune

Contact : Patricia DACOSSE - patricia.DACOSSE@nivelles.be - 067216246

Services : Académie - Travaux

Publics cibles : Artistes, Citoyens, Associations

Partenaires : Centre Culturel, Associations diverses



ACTION 1.2.2 : METTRE EN ŒUVRE LA RÉNOVATION GLOBALE DU BÂTIMENT WAUX-HALL

Thème : Accueil citoyen, Culture, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Aménagement du territoire / Urbanisme, Energie

Description

La rénovation globale du Waux-hall comprendra un désamiantage complet, une rénovation énergétique, une remise aux normes de sécurité et incendie. La salle de spectacle sera entièrement rénovée et réaménagée. Les espaces intérieurs seront également rafraîchis.

Résultats attendus

- Coordination avec la FWB quant aux aspects patrimoniaux
- Désignation d'un auteur de projet
- Obtention d'un permis d'urbanisme
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Obtention de l'avis favorable de la Zone de Secours pour l'occupation du bâtiment et la tenue des spectacles
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux

Valeur ajoutée

La rénovation globale du Waux-Hall permettra une utilisation plus rationnelle de l'énergie et par conséquent la réduction de son impact environnemental. L'accueil au public sera nettement amélioré par cette modernisation du bâtiment.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Travaux - Energie - Urbanisme - Finances - Marchés Publics - Patrimoine

Publics cibles : Artistes, Citoyens, Associations, PMR

Partenaires : Centre Culturel, FWB, Zone de secours, SPW, Promolecture



O.O.1.3 : ACCENTUER LA VISIBILITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

ACTION 1.3.1 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE DÉDIER UN ESPACE / UN LIEU DESTINÉ AU TOURISME

Thème : Tourisme

Description

Le projet vise la réalisation d'une étude déterminant s'il est envisageable de créer, en centre-ville, un espace dédié au tourisme. L'étude devra en définir les ressources et investissements nécessaires, les subsides éventuels, les chances de succès, l'implantation/localisation à envisager, la forme juridique.

Résultats attendus

Disposer d'une analyse quant à l'opportunité de créer un espace destiné au tourisme en centre-ville.

Valeur ajoutée

Envisager un meilleur accueil des touristes.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Fanny LORAND

Auteur : Commune

Contact : Fanny LORAND - fanny.LORAND@nivelles.be - 067882272

Services : Patrimoine - Marchés Publics

Publics cibles : Personnel communal

Partenaires : OTN

ACTION 1.3.2 : INSTALLER UNE SIGNALÉTIQUE ET UN QR CODE SUR LES BÂTIMENTS REMARQUABLES

Thème : Culture, Informatique (Nouvelle technologie), Patrimoine (classé), Tourisme

Description

Il s'agit de donner de l'information aux citoyens et aux touristes quant aux éléments de patrimoine nivellois emblématiques.

Résultats attendus

- Réaliser un inventaire des éléments de patrimoine à valoriser
- En réaliser la description
- Réaliser un marché public pour acquérir l'outil technologique
- Installer la signalétique

Valeur ajoutée

Mise en valeur du patrimoine nivellois.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Fabien PECHEUR

Auteur : Commune

Contact : Fabien PECHEUR - fabien.pecheur@nivelles.be - 067882280

Services : Communication - IT - Marchés Publics - Musée

Publics cibles : Citoyens, Touristes

Partenaires : OTN

ACTION 1.3.3 : POURSUIVRE LA NUMÉRISATION DES COLLECTIONS DU MUSÉE

Thème : Culture, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Il s'agit de l'établissement d'un inventaire numérisé des collections du musée.

Résultats attendus

Disposer d'un catalogue numérique complet.

Valeur ajoutée

Faciliter la recherche documentaire et la consultation de l'inventaire.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Sergio BOFFA

Auteur : Commune

Contact : Sergio BOFFA - sergio.BOFFA@nivelles.be - 067882280

Services : IT - Musée

Publics cibles : Personnel communal, Citoyens



O.O.1.4 : CONTRIBUER À AUGMENTER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

ACTION 1.4.1 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE CRÉER UNE AUBERGE DE JEUNESSE COMPORTANT UN ESPACE RÉSIDENCE D'ARTISTES

Thème : Tourisme, Culture

Description

Ce projet consiste à confier à un bureau la mission de réaliser une étude afin de définir s'il est envisageable de créer à Nivelles une offre d'hébergement de type auberge de jeunesse. L'étude portera sur les aspects suivants : les ressources et investissements nécessaires, les subsides éventuels, les chances de succès, le taux de fréquentation potentiel, l'implantation/localisation à envisager, la forme juridique à donner à cette structure, etc.

Résultats attendus

- Réaliser un marché public pour désigner un bureau d'étude
- Disposer d'une analyse relative à la création d'une auberge de jeunesse comportant un espace résidence d'artistes

Valeur ajoutée

L'étude servira d'aide à la décision quant à la création d'une auberge de jeunesse.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Fanny LORAND

Auteur : Commune

Contact : Fanny LORAND - fanny.LORAND@nivelles.be - 067882272

Services : Patrimoine - Marchés Publics

Publics cibles : Personnel communal, Touristes, Jeunes, Famille, Artistes

Partenaires : Centre Culturel, OTN

ACTION 1.4.2 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE METTRE EN ŒUVRE UNE ZONE D'ACCUEIL MOTOR-HOMES SUR LE SITE DE LA TOURETTE

Thème : Tourisme

Description

Le projet vise à réaliser une étude d'installation d'un site pour motor-homes sur Nivelles. L'étude doit évaluer les ressources et investissements nécessaires, les subsides éventuels, les chances de succès et le taux de fréquentation potentiel, l'implantation/localisation à envisager ainsi que la forme juridique.

Résultats attendus

- Réaliser un marché public pour la désignation d'un bureau d'étude
- Disposer d'une analyse

Valeur ajoutée

Disposer d'une aide à la prise de décision quant à la création d'une zone d'accueil pour motor-homes.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Christelle VERVOORT

Auteur : Commune

Contact : Christelle VERVOORT - christelle.VERVOORT@nivelles.be - 067882282

Services : Travaux - Environnement - Marchés Publics - Patrimoine - Mobilité

Partenaires : Membres Agenda 21, OTN

O.O.1.5 : SAUVEGARDER ET PARTAGER L'HISTOIRE DE LA VILLE ET DE SA POPULATION

ACTION 1.5.1 : METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME MÉMOIRE COLLECTIVE ET PARTICIPATIVE

Thème : Tourisme, Communication, Culture

Description

Une interface dynamique et interactive permettra de faire participer les Nivellois à la valorisation d'«archives personnelles» (photos, cartes postales, vidéos, enregistrements sonores...) concernant Nivelles. Cette plate-forme aura pour but de promouvoir et de sauvegarder ces «souvenirs d'époque» mais aussi de sensibiliser les jeunes à l'histoire de leur ville.

Résultats attendus

- Créer un groupe de travail chargé de > Déterminer l'architecture de la plateforme > Déterminer les rôles et la logistique > Déterminer les critères de publication
- Réaliser un marché public d'acquisition de l'outil logiciel.
- Mettre en œuvre avec la société retenue et le Comité d'accompagnement - Lancer une campagne de communication - Gérer la plateforme - Evaluer le projet

Valeur ajoutée

Sauvegarder, valoriser et transmettre le patrimoine photographique, sonore et audiovisuel de Nivelles

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Nathalie TENSY

Auteur : Commune

Contact : Nathalie TENSY - nathalie.TENSY@nivelles.be - 067882284

Services : Patrimoine - Marchés Publics

Publics cibles : Communication - Marchés Publics - IT - Musée

Partenaires : Citoyens



**OBJECTIF
STRATÉGIQUE 2 :
ÊTRE UNE VILLE QUI MET EN PLACE LES
CONDITIONS FAVORABLES AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE ET QUI SOUTIENT LE COMMERCE
LOCAL**



O.O.2.1 : METTRE EN PLACE LES OUTILS POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLE EN DÉVELOPPANT LES COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

O.O.2.2 : VALORISER LA PRODUCTION LOCALE DANS LES COMMERCE, SUR LES MARCHÉS ET LORS D'ÉVÉNEMENTS

O.O.2.3 : INCITER LES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE À RENDRE LEUR COMMERCE ACCESSIBLE POUR TOUS

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.2.1 : METTRE EN PLACE LES OUTILS POUR DYNAMISER LE CENTRE-VILLE EN DÉVELOPPANT LES COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ

ACTION 2.1.1 : ACTUALISER LE SCHÉMA DE STRUCTURE COMMERCIAL

Thème : Commerce / Entreprises

Description

Le projet vise à actualiser le schéma communal réalisé en 2013.

Ce document précise les objectifs et recommandations du Schéma régional de développement commercial en veillant à :

- Définir le paysage du commerce du territoire nivellois pour les années à venir via un outil stratégique et opérationnel, sans force réglementaire ni contraignante
- Définir une stratégie communale
- Constituer une aide à la décision en matière commerciale
- Assurer une typologie commerciale équilibrée
- Accompagner le développement commercial et la transition liée aux modifications des comportements d'achat
- Faciliter et encourager le développement commercial dans un équilibre entre les différents pôles commerciaux et soutenir le commerce du centre-ville

Résultats attendus

Approuver, au Conseil Communal, la modification du Schéma de structure commercial.

Valeur ajoutée

- Garantir l'attraction commerciale, la vie dans le centre-ville par sa fréquentation par la population
- Assurer la vitalité de la fonction commerciale dans les différents pôles de Nivelles

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Christelle VERVOORT

Auteur : Commune

Contact : Christelle VERVOORT - christelle.VERVOORT@nivelles.be - 067882282

Services : Urbanisme

Publics cibles : Citoyens, Commerçants

Partenaires : Nivelles Commerces, SPW



ACTION 2.1.2 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE CRÉER UNE STRUCTURE CHARGÉE DE LA GESTION DU DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Thème : Commerce / Entreprises

Description

Il s'agit de réaliser une étude en vue de définir si une structure peut être mise en place afin de prendre en charge le développement commercial de la Ville. Cette étude portera sur différents paramètres, notamment :

- l'opportunité de créer une telle organisation
- la forme juridique adéquate que celle-ci devrait prendre le cas échéant
- les missions qui pourraient lui être confiées
- la valeur ajoutée qu'elle peut apporter à l'essor du commerce local
- les besoins humains et financiers nécessaires à son fonctionnement

Résultats attendus

- Désignation d'un bureau d'étude par marché public
- Réalisation de l'étude
- Analyse des résultats

Valeur ajoutée

Disposer d'un diagnostic permettant de définir un cadre d'action efficient en vue de promouvoir l'essor commercial.

L'étude réalisée servira d'outil d'aide à la décision pour l'éventuelle création de cette structure.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : Communication - Direction générale - Marchés Publics

Publics cibles : Commerçants

Partenaires : SPW, Nivelles Commerces

ACTION 2.1.3 : METTRE EN PLACE UN INCITANT À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX COMMERÇANTS SOUS FORME DE PRIME

Thème : Commerce / Entreprises, Finances

Description

La mise en place d'un incitant financier devrait permettre d'attirer de nouveaux commerçants en centre-ville et ainsi contribuer à lutter contre les surfaces inoccupées et redynamiser le centre-ville. Un règlement permettra de définir les conditions d'octroi de primes à l'installation afin de viser un public cible en adéquation avec les besoins des chaland.

Résultats attendus

Etablir un règlement définissant les montants et les conditions d'octroi de prime.

Valeur ajoutée

Dynamisation du centre-ville par une offre de commerces plus importante.
Attirer de nouveaux commerçants en centre-ville. Remplir les surfaces vides.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@nivelles.be - 067882225

Services : Finances - RH

Publics cibles : Commerçants, Entrepreneurs

Partenaires : Province BW, SPW, Nivelles Commerces

ACTION 2.1.4 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE PRISE EN CHARGE OU D'AVANCE DE LA QUOTE-PART DES BÉNÉFICIAIRES DANS LE CADRE DES CHÈQUES ENTREPRISES DE LA RÉGION WALLONNE POUR LES PROJETS D'INSTALLATION EN CENTRE-VILLE

Thème : Commerce / Entreprises, Finances

Description

Le système des chèques entreprises de la Région wallonne visant l'aide à la formation et au coaching des futurs entrepreneurs nécessite que ceux-ci prennent en charge une partie de la facture du prestataire de service agréé. Les nouveaux entrepreneurs ne disposent pas toujours des fonds leur permettant de bénéficier de ce service. La Ville pourrait peut-être, dès lors, dans une certaine mesure, soit prendre en charge ces coûts, soit avancer les fonds. Une étude de faisabilité est nécessaire afin de déterminer un budget, les conditions et les formes possibles de partenariat avec la Région.

Résultats attendus

- Désigner un bureau d'étude par marché public
- Analyser l'étude
- Instaurer un dialogue avec le service compétent de la Région wallonne pour trouver des pistes d'actions adéquates

Valeur ajoutée

Disposer d'un diagnostic et viser une collaboration efficiente avec la Région wallonne.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@nivelles.be - 067882225

Services : Finances - Marchés Publics - RH

Publics cibles : Commerçants, Entrepreneurs, Personnel communal

Partenaires : SPW, Nivelles Commerces



O.O.2.2 : VALORISER LA PRODUCTION LOCALE DANS LES COMMERCES, SUR LES MARCHÉS ET LORS D'ÉVÉNEMENTS

ACTION 2.2.1 : METTRE EN PLACE UN LABEL 'MADE IN NIVELLES' »

Thème : Agriculture, Commerce / Entreprises, Communication

Description

L'action vise à créer un label « Made in Nivelles » afin de faire connaître les producteurs et les artisans locaux et promouvoir la qualité de leurs produits.

Résultats attendus

- Constituer un groupe de travail et déterminer les rôles et la logistique
- Établir les conditions pour être reconnu en tant que « producteur local » (produit et fabriqué à Nivelles) ou « artisan local » (produit mis sur le marché uniquement à Nivelles mais peut être fabriqué ailleurs)
- Rédiger les chartes « producteur local » et « artisan local »
- Mettre en place une Commission de Développement Local chargée de la sélection et du suivi des « labellisés »
- Assurer la communication régulière au sujet de ce label

Valeur ajoutée

Valoriser les producteurs et artisans locaux.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Nathalie TENSY

Auteur : Commune

Contact : Nathalie TENSY - nathalie.TENSY@nivelles.be - 067882284

Services : Communication - Environnement

Publics cibles : Commerçants, Artistes

Partenaires : Nivelles Commerces, Nivelles Entreprises, Province BW

ACTION 2.2.2 : MODIFIER LE RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS AFIN D'ASSURER UN QUOTA MINIMUM DE PRODUCTEURS LOCAUX

Thème : Agriculture, Commerce / Entreprises, Cohésion sociale, Environnement, Santé

Description

Il s'agit d'assurer la présence sur les marchés et lors d'évènements de producteurs locaux, favorisant de la sorte les circuits courts, et proposer une réelle offre de produits adaptés et une consommation raisonnée.

La modification du règlement sur les marchés permettra d'adapter les tarifs, d'attirer les producteurs locaux et de créer une émulation afin de promouvoir le commerce local en adéquation avec les besoins des citoyens responsables.

Résultats attendus

Adapter le règlement redevance pour les marchés de manière à promouvoir la consommation responsable et les circuits courts en favorisant les producteurs et artisans locaux

Valeur ajoutée

Promotion des artisans et producteurs locaux, diversification de l'offre et identité économique.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@nivelles.be - 067882225

Services : Environnement - Finances

Publics cibles : Artistes, Associations, Citoyens, Commerçants, Famille

Partenaires : Nivelles Commerces, Province BW

ACTION 2.2.3 : OCTROYER DES BONS D'ACHAT DANS LES COMMERCES DU CENTRE-VILLE EN REMPLACEMENT D'UNE PARTIE DU SUBSIDE ACCORDÉ À L'ASBL NIVELLES ENTREPRISES OU EN SUPPLÉMENT

Thème : Commerce / Entreprises, Finances

Description

En vue d'attirer les personnes travaillant dans les zonings, des bons d'achat seront édités en partenariat avec les commerçants locaux afin d'inciter ce potentiel «chaland» à fréquenter le centre-ville de Nivelles.

Résultats attendus

- Prendre contact avec les commerçants afin de solliciter leur participation au projet
- Réaliser une analyse sur la valeur des bons à attribuer, les périodes d'utilisation et les modalités de distribution
- Octroyer des bons d'achat à dépenser dans les commerces du centre-ville
- Organiser la communication nécessaire autour du projet

Valeur ajoutée

Créer une liaison «commerciale» entre les parcs d'affaires et zonings et le centre-ville.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@nivelles.be - 067882225

Services : Finances - Communication

Publics cibles : Commerçants, Entrepreneurs, Citoyens

Partenaires : Nivelles Commerces, Nivelles Entreprises, SPW, Province BW



O.O.2.3 : INCITER LES COMMERÇANTS DU CENTRE-VILLE À RENDRE LEUR COMMERCE ACCESSIBLE POUR TOUS

ACTION 2.3.1 : CHARGER L'ASBL 'NIVELLES COMMERCE' DE SENSIBILISER ET INCITER LES COMMERÇANTS À ADHÉRER AU LABEL 'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS' (EX: PMR)

Thème : Commerce / Entreprises

Description

Le contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL, définissant les activités confiées par la Ville à celle-ci, sera adapté afin de confier cette mission à cette dernière. L'ASBL sera alors chargée de réaliser des sensibilisations et de proposer des incitants aux commerçants pour qu'ils adhèrent au label «accessibilité pour tous».

Résultats attendus

Modification du contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL.

Valeur ajoutée

Augmenter l'accessibilité des commerces par le public

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nives.be - 067882218

Services : Direction générale - Finances

Publics cibles : Commerçants, PMR

Partenaires : SPW

ACTION 2.3.2 : CHARGER L'ASBL 'NIVELLES COMMERCE' D'ÉTUDE LA FAISABILITÉ D'ADAPTER LES HEURES D'OUVERTURE DES COMMERCE EN FONCTION DES BESOINS DES CHALANDS

Thème : Commerce / Entreprises

Description

Le contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL «Nives Commerces», définissant les missions confiées à celle-ci, sera adapté afin d'inclure cette mission. Il s'agira pour l'ASBL de réaliser ou faire réaliser une étude visant à déterminer si les horaires actuels des commerces correspondent aux besoins des chaland, s'ils doivent être adaptés, de quelle manière le cas échéant et s'il est envisageable pour les commerçants de répondre aux besoins définis.

Résultats attendus

Modification du contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL.

Valeur ajoutée

Mettre en adéquation les horaires des commerces avec les besoins des clients.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nives.be - 067882218

Services : Direction générale

Publics cibles : Commerçants, Citoyens

Partenaires : Nives Commerces

ACTION 2.3.3 : CHARGER L'ASBL 'NIVELLES COMMERCE' DE SENSIBILISER LES COMMERÇANTS À SUIVRE DES FORMATIONS (LANGUES ÉTRANGÈRES, INFORMATIQUE, ETC.)

Thème : Commerce / Entreprises

Description

Le contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL, définissant les activités confiées par la Ville à l'ASBL, sera adapté afin de confier cette mission à cette dernière. L'ASBL sera alors chargée de sensibiliser les commerçants au bénéfice qu'ils peuvent tirer de formations, afin d'accroître leurs compétences, notamment en langues étrangères, informatique, nouvelles technologies, etc.

Résultats attendus

Modification du contrat de gestion conclu entre la Ville et l'ASBL.

Valeur ajoutée

Accroître les compétences des commerçants en vue d'augmenter la satisfaction de la clientèle et de développer celle-ci.

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : Direction générale

Publics cibles : Commerçants, Citoyens

Partenaires : Nivelles Commerces



**OBJECTIF
STRATÉGIQUE 3 :
ÊTRE UNE VILLE QUI IMPULSE LA PARTICIPATION
CITOYENNE ET SOUTIENT LA VIE ASSOCIATIVE**



O.O.3.1 : METTRE EN PLACE DES NOUVEAUX LIEUX/ESPACES POUR FAVORISER LA COMMUNICATION/LES ÉCHANGES ENTRE LES CITOYENS ET LES ASSOCIATIONS

O.O.3.2 : CRÉER DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'IMPLICATION, LA COOPÉRATION, L'INCLUSION ET UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.3.1 : METTRE EN PLACE DES NOUVEAUX LIEUX/ESPACES POUR FAVORISER LA COMMUNICATION/LES ÉCHANGES ENTRE LES CITOYENS ET LES ASSOCIATIONS

ACTION 3.1.1 : METTRE EN PLACE UN ESPACE MULTI-SPORTS AU QUARTIER STE-BARBE

Thème : Action sociale, Aménagement du territoire / Urbanisme, Participation citoyenne, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Sport, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Vie associative

Description

Un terrain multi-sports clôturé sera érigé dans le cadre des quartiers en transition de Sainte-Barbe afin de stimuler les jeunes aux activités sportives en toute sécurité.

Résultats attendus

- Introduction d'une demande de subside
- Désignation d'un auteur de projet
- Obtention d'un permis d'urbanisme
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Obtention de l'avis favorable de la Zone de Secours pour l'occupation du terrain
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux

Valeur ajoutée

Cette infrastructure permettra des activités de plein air pour les habitants du quartier Sainte-Barbe, mais aussi favorisera les échanges entre les jeunes du quartier, les sensibilisera au sport et par conséquent permettra d'améliorer leur santé.

Référent politique : Hubert BERTRAND

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Marchés Publics - Patrimoine - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Citoyens, Jeunes

ACTION 3.1.2 : METTRE EN PLACE DES ESPACES PUBLICS INTERACTIFS

Thème : Participation citoyenne, Informatique (Nouvelle technologie), Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet vise à installer, en centre-ville, du mobilier urbain, équipé de capteurs intelligents permettant de récolter des données d'utilisation de ce mobilier et d'en déduire l'adéquation aux besoins des citoyens.

La conception et la définition du type de mobilier et des lieux d'installation est participative.

Une plateforme logicielle est également mise en place pour recueillir les avis et idées des citoyens, visiteurs, collaborateurs.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet de la Région wallonne «Digital Wallonia».

Résultats attendus

- Répondre à l'appel à projet de la Région wallonne
- Mettre sur pied un comité de pilotage participatif
- Définir la conception du projet
- Désigner un bureau d'étude
- Désigner un fournisseur pour le mobilier urbain et pour la plateforme logicielle
- Procéder aux travaux d'installation du mobilier urbain
- Analyser les données récoltées
- Evaluer le projet

Valeur ajoutée

Développer une mobilité favorisant les déplacements des modes actifs, ainsi que le développement de l'animation en centre-ville en relation avec les activités récurrentes. Inciter à la participation citoyenne au moyen d'un projet numérique alliant mobilité et redynamisation urbaine.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Xavier PAVOT

Auteur : Commune

Contact : Xavier PAVOT - xavier.PAVOT@nivelles.be - 067882149

Services : Communication - IT - Mobilité - Marchés Publics - Travaux

Publics cibles : Citoyens

ACTION 3.13 : METTRE EN PLACE LA MAISON DE LA PARTICIPATION

Thème : Vie associative, Participation citoyenne, Cohésion sociale

Description

Le projet a pour but de renforcer la démocratie grâce à la participation citoyenne et un éclairage sur la gouvernance.

Il s'agit de permettre l'interaction des citoyens dans une démarche de co-construction, de diminuer la distance entre citoyens et élus et d'inclure les citoyens aux prises de décisions relatives à la gestion durable de la ville.

La participation d'un maximum de personnes est une garantie pour plus de cohésion sociale.

Enfin, c'est un espace pour le citoyen, le milieu associatif et la Ville.

Les missions principales seront l'information et la mise à disposition de lieux de rencontre pour les trois pôles précités, la création de synergies et le soutien à l'action collective.

Il s'agira enfin d'accueillir chaque personne et de l'orienter en fonction de sa demande vers les structures adéquates.

Résultats attendus

Créer un espace de rencontre et de débats permettant de favoriser les échanges, la concertation entre trois pôles : associations - Ville - citoyens.

Valeur ajoutée

Les participants adhèrent à des principes de base, tels que la démocratie, le respect du pluralisme, le dialogue pour construire un projet commun qui concrétise la participation à l'action publique et à l'intérêt général.

Le projet permet d'augmenter la confiance des citoyens vis-à-vis du politique en améliorant la compréhension des politiques menées.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Valérie CULOT - valerie.culot@nivelles.be - 067882111

Services : Guichet social/Egalité des chances

Publics cibles : Citoyens, Associations

Partenaires : Associations diverses

ACTION 3.1.4 : ORGANISER DES MIDIS ASSOCIATIFS

Thème : Vie associative, Cohésion sociale

Description

Il s'agit d'organiser des rencontres régulières entre les associations autour d'un repas de midi. C'est un moment convivial qui permet de se parler et d'échanger sur les pratiques sociales à Nivelles.

Résultats attendus

- Planifier les rencontres
- Convier les associations

Valeur ajoutée

Après avoir à plusieurs reprises entendu que les associations ne se connaissent pas entre elles, ce lieu et ce moment «institutionnalisé» permet de réserver un moment à cette fonction de créer du lien. On vise la connaissance réciproque des associations quant à leurs fonctions respectives et leur organisation sur le territoire de Nivelles.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Bouchra BELAMARI - bouchra.belamari@nivelles.be - 067882198

Services : Guichet social/Egalité des chances

Publics cibles : Associations

Partenaires : Associations diverses



O.O.3.2 : CRÉER DES DISPOSITIFS FAVORISANT L'IMPLICATION, LA COOPÉRATION, L'INCLUSION ET UNE DYNAMIQUE PARTICIPATIVE

ACTION 3.2.1 : DÉVELOPPER LA MISE EN ŒUVRE DE 'VILLE AMIE DES ÂÎNÉS'

Thème : Aînés, Cohésion sociale, Action sociale

Description

Le projet vise à mettre en place une politique locale encourageant le vieillissement actif, la participation et la sécurité des citoyens âgés.

Résultats attendus

- Inventaire des services, actions et activités destinés ou menés par des aînés
- Actions de communication

Valeur ajoutée

Reconnaître les aînés comme ressource essentielle.
Faciliter l'accès aux diverses actions à destination des aînés.

Référent politique : Colette DELMOTTE

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Isabelle VAESSEN - isabelle.VAESSEN@niveles.be - 067882113

Services : Guichet social/Egalité des chances - Communication

Publics cibles : Aînés

Partenaires : Associations diverses, Conseil consultatif des Aînés

ACTION 3.2.2 : METTRE EN PLACE DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Thème : Bonne gouvernance, Participation citoyenne, Finances

Description

Le budget participatif est un processus de démocratie participative dans lequel des citoyens peuvent affecter une partie du budget communal, généralement à des projets d'investissement. L'action vise à initier l'ouverture dans le budget communal à des articles de dépenses participatifs.

Résultats attendus

- Sensibiliser les citoyens
- Mettre en place un groupe de travail / comité de pilotage
- Proposition d'enveloppe(s) budgétaire(s) aux autorités communales par le groupe de travail
- InSCRIPTION d'un article budgétaire participatif dans un budget communal

Valeur ajoutée

L'action vise à favoriser la participation citoyenne et l'implication des citoyens par une meilleure connaissance de leur part des processus d'élaboration de budget et des affectations budgétaires.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Isabelle VAESSEN - isabelle.VAESSEN@niveles.be - 067882113

Services : Guichet social/Egalité des chances - Finances - Communication

Publics cibles : Citoyens

ACTION 3.2.3 : CHARGER LA MAISON DE LA PARTICIPATION DE LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME POUR LA CONSULTATION CITOYENNE

Thème : Bonne gouvernance, Participation citoyenne

Description

Il s'agit de confier à la Maison de la Participation la mise en place et la gestion d'une application, permettant aux citoyens de donner leur avis sur des thématiques choisies.

Résultats attendus

Disposer d'une plateforme de consultation des citoyens.

Valeur ajoutée

Permettre l'implication des citoyens dans les projets menés par les autorités locales.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Isabelle VAESSEN - isabelle.VAESSEN@nivelles.be - 067882113

Services : Guichet social/Egalité des chances - Direction générale - IT

Publics cibles : Citoyens

ACTION 3.2.4 : CRÉER UN CONSEIL CONSULTATIF DE LA CITOYENNETÉ

Thème : Participation citoyenne

Description

Il s'agit de mettre en place un lieu de discussion, composé d'élus et de citoyens. Ce conseil pourra rendre des avis et adresser des propositions aux autorités locales.

Résultats attendus

- Définir la composition du Conseil consultatif.
- Etablir un ROI
- Planifier les réunions

Valeur ajoutée

Favoriser la participation des citoyens aux politiques locales développées par la Ville.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882220

Services : Direction générale

Publics cibles : Citoyens

ACTION 3.2.5 : DÉVELOPPER LA MISE EN ŒUVRE DE LA MOTION 'NIVELLES COMMUNE HOSPITALIÈRE'

Thème : Participation citoyenne, Cohésion sociale, Vie associative

Description

Une «commune hospitalière» s'engage à améliorer l'information, l'accueil des personnes migrantes quel que soit leur statut et à mettre en place une politique «migratoire» basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et des valeurs de solidarité. Il s'agit de mettre en place des approches spécifiques ciblant les migrants par une série d'actions pour autant qu'elles s'inscrivent dans le respect du principe de la légalité.

Résultats attendus

- Mettre en place un comité de suivi
- Mener des actions de sensibilisation de la population
- Mettre en place des outils d'accueil et d'information des migrants
- Soutenir l'intégration, l'accès au logement, l'intégration socio-professionnelle, etc.

Valeur ajoutée

La ville, les citoyens et les associations s'unissent pour défendre un avenir où les migrants ont leur place.

Référent politique : Colette DELMOTTE

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Isabelle VAESSEN - isabelle.VAESSEN@nivelles.be - 067882113

Services : Guichet social/Egalité des chances

Publics cibles : Migrants

Partenaires : Associations diverses

ACTION 3.2.6 : DÉVELOPPER LA MISE EN ŒUVRE DU 'GENDER MAINSTREAMING'

Thème : Action sociale, Accueil citoyen, Cohésion sociale

Description

Le projet vise à mettre en place une politique d'intégration des personnes indépendamment de leur sexe et de veiller à intégrer la dimension du genre dans les décisions communales. Cela part du constat que chaque décision politique comporte une dimension de genre dont il faut évaluer l'impact en terme de positif ou négatif.

Résultats attendus

- Mise en place d'un groupe de travail au sein de l'administration
- Formation de ces agents
- Actions de communication et de sensibilisation tous publics

Valeur ajoutée

Le gender mainstreaming vise à éviter les inégalités transversales (tous les domaines). Le bénéfice en revient aux hommes et aux femmes. Le genre désigne des représentations sociétales liées au sexe de la personne et qui l'enferment dans un rôle stéréotypé. L'enjeu est de parvenir à accorder les activités quotidiennes tant dans la sphère du travail que dans la sphère familiale ou des loisirs. Régler les soucis d'organisation individuels et collectifs.

Référent politique : Colette DELMOTTE

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Bouchra BELAMARI - bouchra.belamari@nivelles.be - 067882198

Services : Guichet social/Egalité des chances - Communication

Publics cibles : Citoyens

ACTION 3.2.7 : METTRE EN PLACE UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION EN VUE D'AUGMENTER LE NOMBRE DE COMITÉS DE QUARTIER

Thème : Cohésion sociale, Participation citoyenne, Vie associative

Description

Le projet vise à favoriser le développement de comités de quartier et leur dynamisation. La mise en place d'un comité de quartier s'inscrit dans une démarche de démocratie participative, complémentaire avec la démocratie représentative. Il est constitué afin de permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations et d'élaborer des projets collectifs pour leur quartier dans la ville. C'est donc un lieu

- de réflexion sur l'amélioration des quartiers en terme d'aménagement, d'embellissement, de sécurité et de convivialité ;

- d'information où les habitants prendront connaissance des projets envisagés par la Ville.

Les comités de quartier sont autonomes, apolitiques et non-confessionnels et ne feront de prosélytisme ni religieux, ni politique.

Résultats attendus

Lancement d'une campagne de communication et sensibilisation

Valeur ajoutée

Le comité de quartier représente équitablement la population dans sa diversité. Il est donc ouvert à des citoyens de tous âges, sexes et cultures présents dans le quartier.

Le comité de quartier doit organiser au moins une activité spécifique de quartier par an.

La mission d'un comité de quartier est d'écouter les propositions et initiatives des citoyens et de les coordonner.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Isabelle VAESSEN

Auteur : Commune

Contact : Isabelle VAESSEN - isabelle.VAESSEN@ninelles.be - 067882113

Services : Guichet social/Egalité des chances - Communication

Publics cibles : Citoyens



OBJECTIF STRATÉGIQUE 4 : ÊTRE UNE VILLE QUI FAVORISE D'AUTRES MANIÈRES DE SE DÉPLACER, EN METTANT L'ACCENT SUR LES MODES ACTIFS



O.O.4.1 : SÉCURISER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

**O.O.4.2 : AMÉNAGER LES VOIRIES EN VUE D'UN MAILLAGE
STRUCTURANT ET COHÉRENT POUR LES CYCLISTES**

**O.O.4.3 : AMÉNAGER LES VOIRIES PAR LA CRÉATION DE
CHEMINEMENTS CYCLO-PIÉTONS SÉCURISÉS**

**O.O.4.4 : AMÉNAGER LES VOIRIES EN VUE DE RÉDUIRE L'IMPACT
DU TRAFIC DE TRANSIT**

O.O.4.5 : AUGMENTER L'OFFRE DE PARKINGS VÉLO

**O.O.4.6 : ENCOURAGER L'UTILISATION DE MODES DE
DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE**

**O.O.4.7 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET L'OFFRE DE STATIONNEMENT
POUR LA VOITURE**

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.4.1 : SÉCURISER LES CHEMINEMENTS PIÉTONS

ACTION 4.1.1 : RÉNOVER LA RUE DE L'ATHÉNÉE

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

La voirie sera complètement rénovée (trottoir et chaussée), ainsi que l'égouttage. Ce projet s'inscrit entre la rue Delfosse et les nouveaux immeubles Coparty.

Résultats attendus

- Approbation du projet par le Conseil communal
- Permis d'urbanisme
- Attribution du marché de travaux
- Réception des travaux
- Approbation des décomptes

Valeur ajoutée

Ce projet vise à l'amélioration de la mobilité sur le territoire de Nivelles et plus particulièrement à rendre la voirie plus sécurisée pour les piétons.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Finances - Marchés Publics - Mobilité - Urbanisme

Publics cibles : Piétons

Partenaires : AVIQ, GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.1.2 : RÉNOVER LES RUES SAINT-JEAN ET PÊCHEURS

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Il s'agit de compléter la rénovation de l'ensemble des cheminements piétons du quartier Saint-Jacques par la réfection du profil complet de la voirie. La voirie sera en zone résidentielle, trottoirs et chaussée de plain pied.

Résultats attendus

- Désignation d'un auteur de projet
- Approbation du projet par le Conseil communal
- Permis d'urbanisme
- Attribution du marché de travaux
- Réception des travaux
- Approbation des décomptes

Valeur ajoutée

Ce projet vise à l'amélioration de la mobilité sur le territoire de Nivelles et plus particulièrement à rendre la voirie plus sécurisée pour les piétons.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Marchés Publics - Mobilité - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Piétons

Partenaires : AVIQ, GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.1.3 : RÉNOVER LA RUE DES BRASSEURS

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Il s'agit de la rénovation de l'ensemble du profil de la voirie (trottoirs et chaussée) sur le tronçon compris entre la rue Saint-Jean et la rue de Saintes. La voirie sera réalisée en zone résidentielle, trottoirs et chaussée de paëin pied.

Résultats attendus

- Désignation de l'auteur de projet
- Approbation du projet par le Conseil Communal
- Permis d'urbanisme
- Attribution du marché de travaux
- Réception des travaux
- Approbation des décomptes

Valeur ajoutée

Ce projet vise à l'amélioration de la mobilité sur le territoire de Nivelles et plus particulièrement à rendre la voirie sera plus sûre pour les piétons.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Marchés Publics - Mobilité - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Piétons

Partenaires : AVIQ, GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.1.4 : RÉNOVER LA RUE DE NAMUR (DE LA N27 À LA GARE)

Thème : Commerce / Entreprises, Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet consiste en la rénovation de l'ensemble du profil de la voirie de la rue de Namur depuis la RN 27 jusqu'à la gare. L'égouttage sera refait si nécessaire. Le cheminement piétons sera privilégié.

Résultats attendus

- Désignation d'un auteur de projet
- Approbation du projet par le Conseil communal
- Permis d'urbanisme
- Attribution du marché de travaux
- Réception des travaux
- Approbation des décomptes

Valeur ajoutée

En plus d'une meilleure mobilité pour les modes actifs, les commerces seront plus attractifs.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît CHARLIER

Auteur : Commune

Contact : Benoît CHARLIER - benoit.CHARLIER@nivelles.be - 067882173

Services : Mobilité - Travaux

Publics cibles : Piétons

Partenaires : AVIQ, GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.1.5 : ETUDIER L'EXTENSION DE ZONES À TRAFIC AUTOMOBILE LIMITÉ

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

L'étude définira la nécessité d'établir des zones à trafic limité afin de repousser la voiture à l'extérieur du centre-ville

Résultats attendus

- Etude en vue de la définition de la fiche action du PCM 2020
- Réalisation des aménagements

Valeur ajoutée

Diminuer la présence des véhicules automobiles en centre-ville.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Cellule Prévention Sécurité

Publics cibles : Piétons

Partenaires : TEC

ACTION 4.1.6 : METTRE EN PLACE UN PLAN DE RÉFECTION DES TROTTOIRS

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Les trottoirs de l'ensemble du territoire doivent être rénovés, tant sur les voiries communales que régionales. Une réflexion globale doit être menée afin de trouver le financement de ces travaux. Un plan d'action doit être planifié en fonction de leur état de vétusté.

Résultats attendus

- Approbation d'un nouveau règlement trottoir par le Conseil communal.
- Planification de la mise en œuvre du plan d'action

Valeur ajoutée

La réflexion sur la gestion des trottoirs aidera à répondre aux demandes des riverains.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Stéphanie DENEFF

Auteur : Commune

Contact : Stéphanie DENEFF - stephanie.DENEFF@nivelles.be - 067882245

Services : Direction générale - Finances - Marchés Publics - Mobilité - Travaux

Publics cibles : Piétons

Partenaires : SPW

O.O.4.2 : AMÉNAGER LES VOIRIES EN VUE D'UN MAILLAGE STRUCTURANT ET COHÉRENT POUR LES CYCLISTES

ACTION 4.2.1 : AMÉNAGER LE CHEMIN DE FONTAINE-L'EVÊQUE - PARTIE 2 (DE LA A54 AU R24) - MISE EN ŒUVRE DE LA CHARGE D'URBANISME

Thème : Mobilité / sécurité routière, Aménagement du territoire / Urbanisme, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le tronçon du Chemin de Fontaine-l'Evêque (entre la A54 et le R24) est une liaison importante entre le centre-ville et le village de Petit-Roeulx, principalement pour les cyclistes. Un aménagement spécifique et sécurisé doit être aménagé pour ceux-ci, en tenant compte de la traversée importante des poids lourds (en liaison directe entre le zoning sud et la A54).

Résultats attendus

- Définition de la fiche action du PCM 2020
- Désignation d'un auteur de projet
- Réalisation des aménagements

Valeur ajoutée

Améliorer la sécurité des déplacements des modes actifs, principalement celle des cyclistes sur ce tronçon.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.2.2 : AMÉNAGER L'ITINÉRAIRE 1 : SOTRIAMONT (RAVEL) - DODAINÉ

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

L'aménagement d'un cheminement cycliste cohérent et structuré doit être réalisé afin de relier les pôles du Ravel/Sotriamont au parc de la Dodaine (zone sportive et récréative) par notamment éventuellement le marquage, la pose de chicanes, la modification de profils de voiries, la pose de mobilier urbain, etc., en collaboration avec le GRACQ.

Résultats attendus

- Définition de la fiche action du PCM 2020
- Réalisation des aménagements de la rue du Cura (rue cyclable)
- Réalisation des aménagements de la rue de Namur (SUL sécurisé - marquage piste cyclable SUL)
- Réalisation des aménagements de la place Delalieux (SPW) (créer traversées cyclables + piste bidirectionnelle)
- Désignation d'un auteur de projet pour les aménagements de l'avenue Léon Jeuniaux
- Réalisation des travaux d'aménagement de l'avenue Léon Jeuniaux (trottoirs, voirie, égouttage, SUL, pistes cyclables séparées, traversée cyclable Bd de la Dodaine)

- Réalisation des aménagements de l'avenue Albert et Elisabeth (SUL sécurisé - élargissement voirie)
- Réalisation des aménagements des rues du Géant, de Namur, de l'Evêché et St-Georges (rue cyclable)
- Réalisation des aménagements de l'avenue Jules Mathieu (site propre)

Valeur ajoutée

Augmenter la part modale des cyclistes en créant des aménagements sécurisés

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Marchés Publics - Finances

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : GRACQ, TEC, SPW, SPGE, Police, IN'BW

ACTION 4.2.3 : AMÉNAGER L'ITINÉRAIRE 2 : GRAND-PLACE/GARE

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

L'aménagement d'un cheminement cycliste cohérent et structuré doit être réalisé afin de relier les pôles de la Grand-Place à la gare.

Résultats attendus

- réalisation des aménagements rues du Déversoir/Laurent Delvaux (marquages BCS)
- réalisation des aménagements rue Cardinal Mercier (marquages BCS)
- réalisation des aménagements parvis Notre Dame (zone 30 + marquages BCS)
- réalisation des aménagements avenue de Burlet (SUL avec piste cyclable + augmenter zone dépose minute)

Valeur ajoutée

Augmenter la part modale des cyclistes en créant des aménagements sécurisés

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : GRACQ, Infrabel, TEC



O.O.4.3 : AMÉNAGER LES VOIRIES PAR LA CRÉATION DE CHEMINEMENTS CYCLO-PIÉTONS SÉCURISÉS

ACTION 4.3.1 : RÉNOVER LES RUES DE SOIGNIES ET BLÉVAL

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

L'ensemble du profil de la voirie sera rénové afin de favoriser le cheminement cyclo-piéton.

Résultats attendus

- désignation d'un auteur de projet
- approbation du projet par le CC
- permis d'urbanisme
- attribution du marché de travaux
- réception des travaux
- approbation des décomptes

Valeur ajoutée

Cette réalisation permettra de mettre en valeur une des voiries pénétrantes du centre-ville.

Référent politique : PASCAL RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Marchés Publics - Mobilité - Finances - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, SPW

ACTION 4.3.2 : RÉNOVER LA PARTIE HAUTE DU MONT SAINT-ROCH

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le profil de la voirie sera rénové afin de favoriser le cheminement cyclo-piéton. Les pavés seront remplacés et la voirie sera plus plane.

Résultats attendus

- désignation d'un auteur de projet
- approbation du projet par le CC
- permis d'urbanisme
- attribution du marché de travaux
- réception des travaux
- approbation des décomptes

Valeur ajoutée

La rénovation de cette portion de voirie permettra également de sécuriser le cheminement automobile

Référent politique : PASCAL RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882272

Services : Finances - Marchés Publics - Mobilité - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, SPGE, SPW

ACTION 4.3.3 : RÉNOVER LA RUE DELFOSSE

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

La voirie sera réasphaltée et des travaux d'aménagements seront réalisés suivant le descriptif qui sera retenu par la fiche action du PCM en cours d'étude.

Résultats attendus

- réalisation des travaux d'asphaltage
- finalisation de la fiche du PCM 2020
- réalisation des travaux d'aménagements suivant la fiche du PCM

Valeur ajoutée

Les cheminements cyclo-piétons seront sécurisés pour augmenter leur part modale et ainsi diminuer le trafic de transit.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît CHARLIER

Auteur : Commune

Contact : Benoît CHARLIER - benoit.CHARLIER@nivelles.be - 067882173

Services : Finances - Marchés Publics - Mobilité - Travaux

Publics cibles : Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ

ACTION 4.3.4 : AMÉNAGER LE CHEMIN DE FONTAINE-L'EVÊQUE - PARTIE 1 (DU R24 À L'AVENUE DU MONDE)

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Le chemin de Fontaine-l'Evêque (sur le tronçon compris entre le R24 et l'avenue du Monde) est un axe important au vu de son statut de pénétrante directe vers le centre-ville de Nivelles, rencontrant des problèmes liés à la sécurité des déplacements des modes actifs ainsi qu'à la vitesse des véhicules. Un aménagement complet est à réaliser.

Résultats attendus

- finalisation de la fiche du PCM 2020
- réalisation des travaux d'aménagements suivant la fiche du PCM

Valeur ajoutée

Améliorer la sécurité des déplacements des modes actifs, principalement celle des piétons et cyclistes sur ce tronçon.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux

Publics cibles : Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, TEC

O.O.4.4 : AMÉNAGER LES VOIRIES EN VUE DE RÉDUIRE L'IMPACT DU TRAFIC DE TRANSIT

ACTION 4.4.1 : AMÉNAGER ET SÉCURISER LE BOULEVARD DE LA RÉSISTANCE

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Au vu des projets de développements urbanistiques (Val de Thines, gare RER), ce point est majeur afin d'avoir une vision d'ensemble des déplacements sur ce quartier en pleine mutation. Le trafic de transit doit être évité dans les quartiers à vocation résidentielle. L'accent sera porté sur la multimodalité, l'accès direct Ravel/gare et éviter le trafic de transit dans le quartier «Maillebotte/Résistance».

Résultats attendus

- finalisation de la fiche action du PCM
- désignation d'un auteur de projet
- approbation du projet par le Conseil communal
- permis d'urbanisme, le cas échéant
- attribution du marché de travaux
- réception des travaux
- approbation des décomptes

Valeur ajoutée

Eviter le trafic de transit et augmenter la part modale des modes actifs

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics - Urbanisme

Publics cibles : Citoyens, Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, SPW, TEC

ACTION 4.4.2 : AMÉNAGER L'AVENUE DE LA LIBERTÉ/ AVENUE DE LA GARE: LIAISON RAVEL

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Au vu de la liaison manquante du Ravel (entre la rue des Déportés et l'avenue de la Gare), ce point est majeur afin d'obtenir un maillage complet et cohérent. L'accent sera porté sur la multimodalité, l'accès direct Ravel/gare et éviter le trafic de transit dans le quartier «Maillebotte/Résistance» afin de sécuriser le déplacement des modes actifs.

Résultats attendus

- finalisation de la fiche action PCM
- réalisation des travaux d'aménagements

Valeur ajoutée

Réduire le trafic de transit et augmenter la sécurité des cheminements des modes actifs

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Stéphanie DENEFF

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Citoyens, Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, Province BW, TEC

ACTION 4.4.3 : AMÉNAGER LES RUES DE LA MAILLEBOTTE/DES LILAS/DANGONAU

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Au vu des projets de développements urbanistiques (Val de Thines, gare RER), ce point est majeur afin d'avoir une vision d'ensemble des déplacements sur ce quartier en pleine mutation. Le trafic de transit doit être évité dans les quartiers à vocation résidentielle. L'accent sera porté sur la diminution de la vitesse, la multimodalité et éviter le trafic de transit dans le quartier «Maillebotte».

Résultats attendus

- finalisation de la fiche action du PCM
- réalisation des aménagements

Valeur ajoutée

Eviter le trafic de transit et augmenter la part modale des modes actifs

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Citoyens, Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, TEC

ACTION 4.4.4 : AMÉNAGER DES ZONES 30 DANS LES VILLAGES QUI SUBISSENT UN TRAFIC DE TRANSIT IMPORTANT

Thème : Mobilité / sécurité routière, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Des aménagements doivent être réalisés dans les villages qui subissent un trafic de transit important. Ces aménagements seront définis dans le PCM.

Résultats attendus

- finalisation de la fiche action du PCM
- réalisation des aménagements

Valeur ajoutée

Réduire le trafic de transit dans les voiries de villages impactés, dont les voiries sont parfois étroites et ne se prêtent pas à un trafic important afin d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Citoyens, Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police

ACTION 4.4.5 : AMÉNAGER LE QUARTIER VAL DE THINES/TRIANGLE DU PASSAGE (RUES DE LA MAILLEBOTTE, AUGUSTE LEVÊQUE ET ABBÉ MICHEL RENARD)

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Au vu des projets de développements urbanistiques (Val de Thines, gare RER), ce point est majeur afin d'avoir une vision d'ensemble des déplacements sur ce quartier en pleine mutation. Le trafic de transit doit être évité dans les quartiers à vocation résidentielle. L'accent sera porté sur la multimodalité, l'accès direct Ravel/gare et éviter le trafic de transit dans le quartier «Maillebotte»

Résultats attendus

- finalisation de la fiche du PCM 2020
- réalisation des travaux d'aménagements suivant la fiche du PCM

Valeur ajoutée

Assurer la sécurité de l'ensemble des usagers, principalement les modes actifs en créant des liaisons de pôles (Ravel/gare/quartiers)

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Citoyens, Cyclistes, Piétons

Partenaires : GRACQ, Police, TEC



O.O.4.5 : AUGMENTER L'OFFRE DE PARKINGS VÉLO

ACTION 4.5.1 : INSTALLER DES BOXES VÉLOS FERMÉS SUR MIN. 10 SITES

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Les citoyens du centre-ville ne possédant pas d'endroit sécurisé et protégé des intempéries pour le stationnement de leur vélo à proximité de leur domicile auront la possibilité de louer un ou plusieurs emplacements dans un boxe fermé.

Résultats attendus

- acquisition de boxes vélos fermés
- pose des boxes dans les quartiers du centre-ville où les maisons ne possèdent pas de garage

Valeur ajoutée

Inciter les riverains possédant un vélo mais n'ayant pas de place pour le stationner à se déplacer en vélo en leur offrant la possibilité de stationner leur vélo dans un boxe fermé et sécurisé à proximité de leur domicile

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Finances - Marchés Publics - Mobilité - Travaux

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : GRACQ

ACTION 4.5.2 : ACQUÉRIR ET METTRE À DISPOSITION 20 BARRIÈRES VÉLOS POUR LES ÉVÉNEMENTS ET IMPOSER LE PLACEMENT LORS DE CHAQUE ÉVÉNEMENT

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Au vu du nombre important d'événements organisés à Nivelles, il est souhaitable d'encourager les citoyens et visiteurs à utiliser leur vélo pour se rendre aux événements en leur permettant de stationner celui-ci à proximité via un mobilier adapté. Le nombre et l'emplacement des barrières vélos seront déterminés par l'autorité compétente, en fonction de l'événement et du nombre de public attendu. La mise en place de ce dispositif sera imposé à l'organisateur.

Résultats attendus

- acquisition de barrières
- définition du mode de gestion de la mise à disposition auprès des organisateurs d'événements

Valeur ajoutée

Inciter les cyclistes à se déplacer en vélo, lors de l'organisation d'événements, en leur offrant du parking adapté

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : Associations diverses, Province BW

ACTION 4.5.3 : INSTALLER DES RACKS VÉLOS SUR MIN. 15 SITES

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Les racks vélos existants ne correspondant pas pleinement aux exigences en matière de sécurité et de conformité (ne conviennent pas à l'ensemble des types de vélos), il est prévu de remplacer des racks vélos existants et d'ajouter des racks sur d'autres sites.

Résultats attendus

- acquisition de racks vélos sécurisés
- pose des racks vélos

Valeur ajoutée

Inciter les cyclistes à se déplacer en vélo en leur offrant du parking adapté et sécurisé à de nombreux endroits, proches des pôles importants (commerces, activités sportives)

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Travaux - Finances - Marchés Publics

Publics cibles : Cyclistes

Partenaires : GRACQ

ACTION 4.5.4 : PLACER DU MOBILIER DE STATIONNEMENT DE VÉLOS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES + ACADÉMIE + EDD

Thème : Mobilité / sécurité routière, Enseignement

Description

Afin d'inciter les élèves (les parents) et les professeurs à utiliser leur vélo pour se rendre à l'école, un mobilier adapté pour le stationnement de celui-ci sera installé dans chaque école communale, l'académie et les écoles de devoirs.

Résultats attendus

- acquisition de racks vélos adaptés
- mise en place des racks dans chaque établissement scolaire communal (école, académie, école des devoirs)

Valeur ajoutée

Augmenter la part modale dédiée aux cyclistes

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Enseignement - Travaux - Finances - Marchés Publics - Extrascolaire

Publics cibles : Cyclistes, Enfants, Enseignants

ACTION 4.5.5 : SENSIBILISER LES ÉCOLES ET EDD (AUTRES RÉSEAUX QUE COMMUNAL) À CRÉER OU À AMÉLIORER LE STATIONNEMENT DES VÉLOS SUR LEURS SITES

Thème : Mobilité / sécurité routière, Enseignement

Description

Afin d'inciter les élèves (les parents) et les professeurs à utiliser leur vélo pour se rendre à l'école, tous les établissements scolaires (tous réseaux) établis à Nivelles seront rencontrés afin de les sensibiliser à l'intérêt du placement de racks vélos adaptés au sein de leurs établissements (santé, diminution de la congestion aux heures de pointe, impact carbone, etc).

Résultats attendus

Les rencontres avec les directions seront consignées dans un rapport.

Valeur ajoutée

Inciter les élèves à se rendre à l'école en vélo en assurant le stationnement de celui-ci et augmenter la part modale dédiée aux cyclistes

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement - Mobilité

Publics cibles : Enseignants, Cyclistes, Enfants

Partenaires : Associations diverses



O.O.4.6 : ENCOURAGER L'UTILISATION DE MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

ACTION 4.6.1 : INCITER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES À ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC (PLAN DE DÉPLACEMENT SCOLAIRE - PDS)

Thème : Mobilité / sécurité routière, Enseignement

Description

Vu la congestion des voiries rencontrée aux heures d'entrée et sortie des écoles, les directions de toutes les écoles sont incitées à établir un Plan de Déplacement Scolaire. En fonction de l'intérêt porté par chaque direction des établissements scolaires, les informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic mobilité seront communiquées.

Résultats attendus

- les rencontres avec les directions de toutes les écoles seront consignées dans un rapport
- transmission des informations nécessaires à la réalisation d'un diagnostic mobilité en fonction de l'intérêt porté par la/les directions des établissements scolaires

Valeur ajoutée

Modifier les modes de déplacements scolaires et inciter les usagers (principalement les parents) à changer leurs comportements en matière de déplacements

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Mobilité - Enseignement - Cellule Prévention Sécurité

Publics cibles : Enseignants

ACTION 4.6.2 : INCITER LA MISE EN PLACE DE DÉPLACEMENTS COLLECTIFS PAR QUARTIER OU VILLAGES : COVOITURAGE

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Vu la congestion des voiries tant communales que régionales, chaque citoyen a un rôle important à jouer dans ses déplacements quotidiens. Le covoiturage est une solution. Des groupes de citoyens (comités de quartier ou asbl) seront sollicités afin de mettre cette solution en pratique.

Résultats attendus

Finalisation d'un rapport mentionnant les sollicitations effectuées auprès des organismes privés (de type asbl) pour mettre en place, avec les citoyens, des moyens alternatifs de déplacements à la voiture pour se rendre dans les différents pôles de l'entité

Valeur ajoutée

Réduire le nombre de voitures «solo», principalement aux heures de pointe en incitant les citoyens (par quartier ou par village) à pratiquer le covoiturage

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité

Publics cibles : Automobilistes

Partenaires : Associations diverses, GRACQ, SPW

ACTION 4.6.3 : ENCOURAGER LES PLANS DE DÉPLACEMENTS D'ENTREPRISES (PDE)

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Vu la congestion des voiries tant communales que régionales aux heures de pointe, les entreprises ont un rôle important à jouer dans le déplacement de leurs employés et seront incitées à établir un Plan de Déplacement Entreprise. Nivelles Entreprises et l'InBW sont des partenaires indispensables pour la réalisation (ou actualisation) de ces bilans mobilité à l'échelle des parcs d'activité économique.

Résultats attendus

Finalisation d'un rapport mentionnant les rencontres avec Nivelles Entreprises et InBW afin de les encourager à mettre à jour le PMZA du zoning Sud (2008), à réaliser un PDE pour une ou plusieurs entreprises OU à l'échelle d'un Parc d'Activité Economique (Parc d'Affaires Nord) (info: Cellule mobilité de l'UWE)

Valeur ajoutée

Modifier les modes de déplacements au sein des entreprises et inciter les employés à changer leurs comportements en matière de déplacements domicile-travail et professionnels.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité

Publics cibles : Automobilistes

Partenaires : Nivelles Entreprises, inBW

ACTION 4.6.4 : IMPOSER LA MISE EN PLACE DE VÉHICULES PARTAGÉS EN CHARGE D'URBANISME POUR LES PROJETS DE MOYENNE ET LARGE ENVERGURE.

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Mobilité / sécurité routière

Description

Une charte imposant aux projets immobiliers les directives communales sera adoptée. Celle-ci reprendra différents points dont l'imposition de la mise en place de voitures partagées.

Résultats attendus

Elaborer un document fixant les impositions et souhaits de la Ville de Nivelles dans le cadre des projets immobiliers.

Après concertation entre les différents services concernés, le document sera approuvé par le Conseil communal.

La Charte sera publiée sur le site Internet de la Ville de Nivelles et mis à disposition des promoteurs de projets dès le premier contact avec la Ville de Nivelles.

Valeur ajoutée

Augmenter l'offre en voitures partagées afin de diminuer le nombre de véhicules privés

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Vincent MAGITTERI

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité - Urbanisme

Publics cibles : Promoteurs, Automobilistes

O.O.4.7 : AMÉLIORER LA VISIBILITÉ ET L'OFFRE DE STATIONNEMENT POUR LA VOITURE

ACTION 4.7.1 : SOLLICITER DES ENTREPRISES PRIVÉES (PARTENARIATS) EN VUE DE MUTUALISER LEURS PARKINGS

Thème : Mobilité / sécurité routière

Description

Vu le manque d'emplacements de places de stationnement, la solution de mutualisation (partage de parkings) est adéquate. Les entreprises et zones commerciales seront contactées afin d'envisager ce partenariat. Ces emplacements pourraient dès lors être accessibles en dehors des heures d'ouverture de ces commerces et entreprises.

Résultats attendus

- recensement des parkings privés/publics
- finalisation d'un rapport reprenant les prises de contact avec les propriétaires/gestionnaires
- finalisation d'un rapport énumérant les possibilités de mutualisation

Valeur ajoutée

Augmenter l'offre de stationnement public par la mise à disposition des places de parkings privées lorsque celles-ci ne sont pas utilisées

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie HEYVAERT

Auteur : Commune

Contact : Valérie HEYVAERT - valerie.heyvaert@nivelles.be - 067882273

Services : Mobilité

Publics cibles : Automobilistes, Entrepreneurs

Partenaires : Nivelles Entreprises



OBJECTIF

STRATÉGIQUE 5 :

ÊTRE UNE VILLE QUI ASSURE LE DÉVELOPPEMENT COHÉRENT DE SON TERRITOIRE EN PROTÉGEANT SON ENVIRONNEMENT, EN ASSURANT UN CADRE DE VIE DURABLE ET EN RÉDUISANT SON EMPREINTE CARBONE



O.O.5.1 : METTRE EN PLACE DES MESURES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL, ÉTHIQUE ET SOCIAL DANS LES PROJETS PRIVÉS

O.O.5.2 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT PROPRE EN INCITANT TOUS LES TYPES DE PUBLICS À PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

O.O.5.3 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE

O.O.5.4 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ESPACES VERTS, LEUR QUALITÉ ET LEUR ACCESSIBILITÉ

O.O.5.5 : SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE

O.O.5.6 : LIMITER LE RISQUE D'INONDATIONS

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.5.1 : METTRE EN PLACE DES MESURES D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL, ÉTHIQUE ET SOCIAL DANS LES PROJETS PRIVÉS

ACTION 5.1.1 : ELABORER UNE CHARTE RELATIVE AUX CONDITIONS ET CHARGES D'URBANISME

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme, Environnement

Description

Une charte imposant aux projets immobiliers les directives communales sera adoptée. Celle-ci reprendra différents points : détermination des charges d'urbanisme, imposition des besoins en stationnement des voitures/vélos, voitures partagées, gestion des eaux pluviales, intégration des espaces verts, ...

Résultats attendus

Elaborer un document fixant les impositions et souhaits de la Ville de Nivelles dans le cadre des projets immobiliers

Après concertation entre les différents services concernés, le document sera approuvé par le Conseil communal

La Charte sera publiée sur le site Internet de la Ville de Nivelles et mise à disposition des promoteurs de projets dès le premier contact avec la Ville de Nivelles

Valeur ajoutée

- S'assurer que les projets sont conçus en conformité avec les politiques environnementales et sociales
- Assurer une cohérence dans les différents projets immobiliers
- Assurer la mise en œuvre d'aménagements complémentaires aux projets dans l'intérêt de la collectivité
- Développer le territoire dans un souci de développement durable en matière d'environnement, mobilité...

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Vincent MAGITTERI

Auteur : Commune

Contact : Vincent MAGITTERI - vincent.magitteri@nivelles.be - 067882267

Services : Urbanisme - Energie - Environnement - Finances - Mobilité - Travaux

Publics cibles : Promoteurs, Architectes

Partenaires : CCATM, SPW

O.O.5.2 : ASSURER UN ENVIRONNEMENT PROPRE EN INCITANT TOUS LES TYPES DE PUBLICS À PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

ACTION 5.2.1 : SOUTENIR L'INSTALLATION DE COMPOSTS COLLECTIFS DANS LES QUARTIERS

Thème : Environnement, Participation citoyenne, Propreté publique

Description

Plusieurs volets sont prévus pour inciter à mettre en place/utiliser un compost. Le premier volet concerne la mise en place, sur des sites communaux, de composts de quartier qui devront être gérés par des citoyens. Le deuxième volet concerne l'information de la population sur les avantages du compostage par le biais de différentes formules (articles dans le bulletin communal, mise à disposition de brochures, stands d'information...). Le troisième volet concerne la formation de guides composteurs afin que des citoyens puissent devenir des relais vers d'autres citoyens.

Résultats attendus

- Des composts de quartier sont mis en place sur des sites communaux en réponse à une demande du quartier
- Des actions de sensibilisation et d'information sont réalisées annuellement
- La formation guide composteur est organisée par la Ville pour les citoyens désirant s'impliquer
- Des citoyens deviendront guides composteurs

Valeur ajoutée

Diminution de la quantité de déchets ménagers se retrouvant dans les poubelles tout venant et diminution de la quantité d'immondices.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Urbanisme - Patrimoine - Travaux - Environnement - Communication
Guichet social/Egalité des chances - Marchés Publics

Publics cibles : Citoyens

Partenaires : Province BW, inBW, Membres PCDN, Associations diverses

ACTION 5.2.2 : UTILISER DES GOBELETS EN PLASTIQUES RÉUTILISABLES LORS DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Thème : Communication, Environnement, Vie associative

Description

Le projet vise à promouvoir l'utilisation de gobelets réutilisables pour limiter le gaspillage de plastique à usage unique et les déchets à gérer. Ce projet sera ventilé en 3 parties :

1. les grandes manifestations nivelloises (carnaval, tour Sainte-Gertrude...). Appel à un prestataire extérieur.
2. les petits événements nivellois (portes ouvertes aux serres, spectacles académie, fancy-fair des écoles communales...)
3. les réunions, les distributeurs d'eau et de café - conférences internes ou ouvertes aux externes et suivies d'un drink.

Résultats attendus

- Inventaire des activités visées
- Rencontre avec les partenaires/associations
- Réalisation d'un marché public pour désigner le fournisseur de gobelets
- Mise en œuvre du projet sur le terrain
- Evaluation du projet

Valeur ajoutée

- Diminution des déchets produits lors des manifestations publiques
- Diminution de l'impact environnemental des manifestations publiques
- Action dans le sens du développement durable (diminution de la quantité de déchets, préservation des ressources naturelles)
- Exemplarité de la Ville de Nivelles par rapport à ses habitants et partenaires

Référent politique : Benoît GIROUL

Référent administratif : Christelle VERVOORT

Auteur : Commune

Contact : Christelle VERVOORT - christelle.VERVOORT@nivelles.be - 067882282

Services : Communication - Environnement - Marchés Publics - Direction générale

Publics cibles : Associations, Citoyens, Commerçants

Partenaires : Centre Culturel, Nivelles Commerces

ACTION 5.2.3 : POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS ENVIRONNEMENTALES EN METTANT EN PLACE UNE ÉQUIPE D'AGENTS CONSTATATEURS ENVIRONNEMENT

Thème : Environnement, Propreté publique

Description

Il s'agit du recrutement, de la formation et de l'entrée en fonction de deux agents constatateurs spécialisés en environnement qui auront pour mission de :

- veiller au respect de l'environnement via la rédaction de procès-verbaux de constat des infractions et
- sensibiliser les citoyens à cette thématique.

Cette mission s'effectuera en collaboration avec le service Cadre de vie afin de veiller à la bonne circulation de l'information.

Résultats attendus

- Lancement d'une procédure de recrutement de 2 agents
- Formation des agents
- Mise en œuvre sur le terrain

Valeur ajoutée

Augmentation en termes quantitatif et qualitatif du nombre de procès-verbaux relatifs aux infractions environnementales.

Organisation d'actions de sensibilisation de la population au respect de l'environnement.

Diminution du nombre d'infractions environnementales, notamment les dépôts d'immondices.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Émilie BAESENS

Auteur : Commune

Contact : Émilie BAESENS - emilie.BAESENS@nivelles.be - 067882214

Services : Environnement - Cellule Prévention Sécurité

Publics cibles : Citoyens

ACTION 5.2.4 : DÉFINIR ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION 'ZÉRO DÉCHET'

Thème : Environnement, Communication

Description

Les initiatives «zéro déchet» des citoyens «en transition» seront soutenues dans la mesure du possible (mise à disposition de salle, place pour un stand au marché, mise à disposition de canaux d'information, etc.) sans accorder pour autant de budget (pour ce point, lien avec la fiche-action «Mettre en place des budgets participatifs»).

Afin de compléter ces initiatives, des actions de sensibilisation sont mises en place selon différentes formules à déterminer avec les différents partenaires.

Résultats attendus

- Concertation avec les associations actives dans le projet
- Mise en place des actions de sensibilisation

Valeur ajoutée

Les demandes concernant les initiatives citoyennes sont soutenues.

Des actions sont mises en place pour informer, sensibiliser et inciter à tendre vers le zéro déchet. La quantité de déchets dans les poubelles tout venant diminue.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référents administratifs : Mailis NEUWELS, Christelle VERVOORT

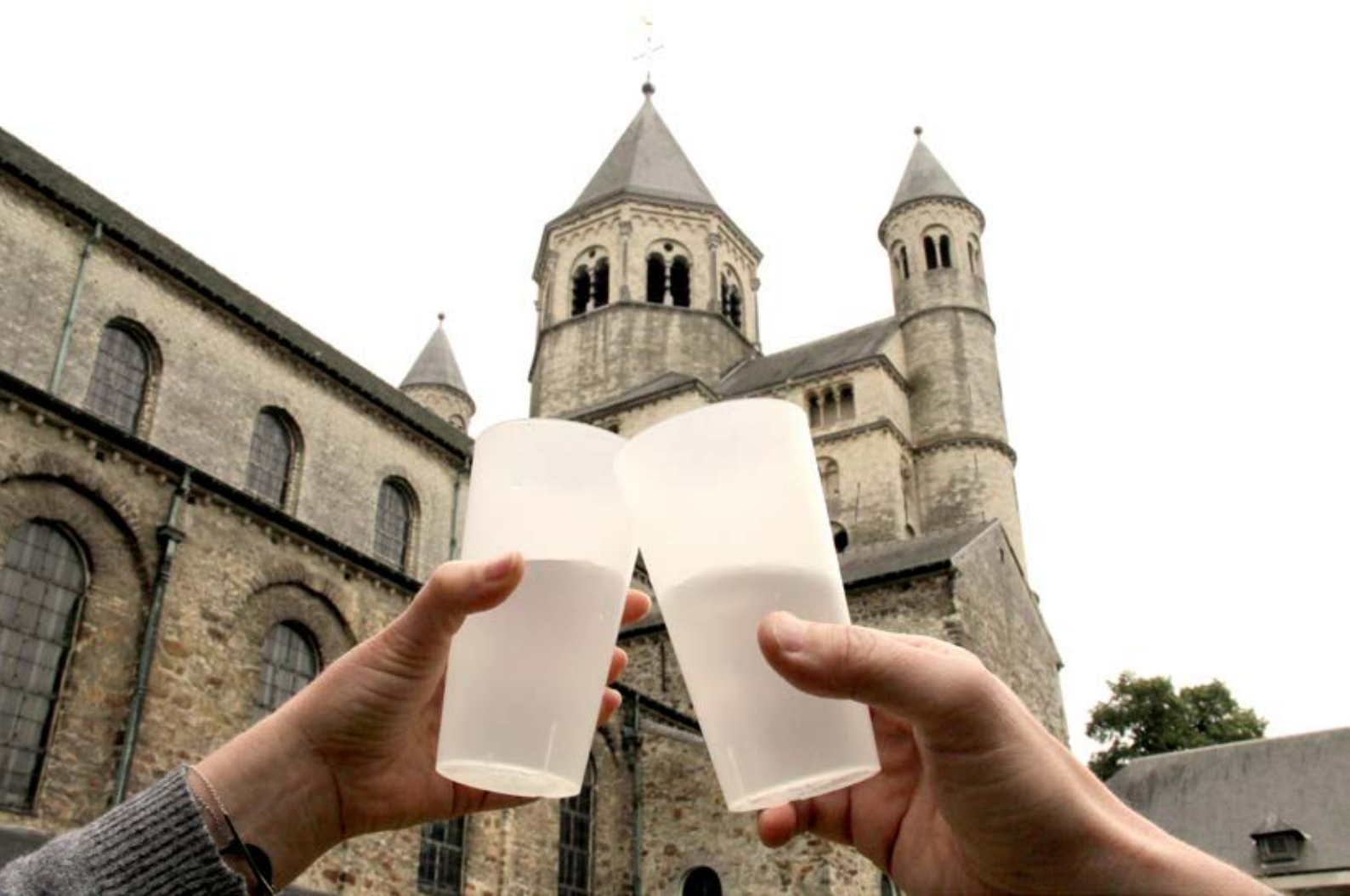
Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Communication - Guichet social/Egalité des chances

Publics cibles : Citoyens, Commerçants, Enfants, Enseignants

Partenaires : inBW, Nivelles Commerces, Nivelles Entreprises, Province BW, Associations diverses, Membres Agenda 21, SPW, Directions écoles



O.O.5.3 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

ACTION 5.3.1 : METTRE EN PLACE LE PRINCIPE DU 'JEUDI VÉGÉTARIEN' DANS LES ÉCOLES COMMUNALES, MILIEUX D'ACCUEIL ET AVEC L'HORECA

Thème : Environnement, Enseignement, Santé, Commerce / Entreprises

Description

L'idée est d'inclure dans les menus des cantines scolaires et des crèches communales un jour «veggie» pour promouvoir la diminution de consommation de viande, dans un but de santé publique et de protection de l'environnement. Parallèlement, des séances d'information et de sensibilisation seront organisées via l'action «organiser des animations dans les écoles». De plus, nous inciterons l'Horeca à mettre en valeur, un jour par semaine, un plat végétarien dans le même but.

Résultats attendus

Les écoles et crèches communales instaurent toutes un jour «veggie»
Des plats «veggie» sont mis en valeur au moins un jour par semaine dans le secteur de l'Horeca

Valeur ajoutée

Diminuer la consommation de viande hebdomadaire.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Guichet social/Egalité des chances - Communication - Environnement
Enseignement

Publics cibles : Citoyens, Commerçants, Enfants, Enseignants,
Accueillants extrascolaires

Partenaires : Nivelles Commerces, Nivelles Entreprises, Associations diverses,
Membres Agenda 21, ONE



O.O.5.4 : AUGMENTER LE NOMBRE D'ESPACES VERTS, LEUR QUALITÉ ET LEUR ACCESSIBILITÉ

ACTION 5.4.1 : AMÉLIORER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE VIA LA PLANTATION SUR LES SENTIERS

Thème : Environnement

Description

Des parties de sentiers seront plantées avec des essences indigènes dans le but de baliser les sentiers, d'améliorer les maillages écologiques et la biodiversité. Cette fiche est liée à la fiche action «Améliorer l'accessibilité aux sentiers piétons dédiés à la promenade» qui doit préalablement être réalisée. En effet, cette fiche nous apportera une information quant aux sentiers ou parties de sentiers qui peuvent être plantés sans entraver le passage.

Résultats attendus

Des plantations sont réalisées à court, moyen et long terme sur les sentiers.

Valeur ajoutée

Amélioration du maillage écologique.
Accroissement de la biodiversité.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Travaux

Publics cibles : Citoyens, Piétons, Touristes

Partenaires : Associations diverses, Membres PCDN, Membres Agenda 21, SPW
Agriculteurs, Directions écoles

ACTION 5.4.2 : METTRE EN PLACE UN PERMIS DE VÉGÉTALISER

Thème : Environnement

Description

La mise en place d'un permis de végétaliser permettra aux citoyens de réaliser des plantations en façade ou encore de planter et d'entretenir un parterre communal. Un règlement sera réalisé pour cadrer ces 2 volets afin de rester cohérent avec la politique environnementale (pas de pesticide, plantation d'espèces indigènes par exemple) et la sécurité (passage sur le trottoir suffisant par exemple). Ces initiatives permettent d'embellir la ville et de la végétaliser.

Résultats attendus

- Etablissement d'un règlement fixant les conditions
- Campagne de communication
- Mise en œuvre sur le terrain par les citoyens qui végétalisent leurs façades tout en respectant le passage sur le trottoir
- Plantation de parterres communaux et entretien par des citoyens conformément au règlement

Valeur ajoutée

Amélioration du maillage écologique.
Végétalisation de la ville.
Embellissement de la ville.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Travaux - Mobilité - Communication

Publics cibles : Citoyens, Associations

Partenaires : Associations diverses, Membres PCDN

ACTION 5.4.3 : DÉFINIR ET RÉALISER UN PROGRAMME ANNUEL DE PLANTATIONS SUR DES SITES COMMUNAUX AVEC DES PARTENAIRES LOCAUX (CONSEIL DES ENFANTS, ÉCOLES, PCDN, NIVELLES EN TRANSITION...)

Thème : Environnement

Description

Pour compenser d'éventuels abattages d'arbres communaux et pour améliorer le maillage écologique du territoire, les équipes réaliseront un inventaire des sites communaux pouvant accueillir de nouvelles plantations. La plantation et l'entretien seront réfléchis avec les acteurs locaux.

Résultats attendus

- Etablir un inventaire des sites pouvant être plantés
- Planter des arbres, des haies ou d'autres types de plantation

Valeur ajoutée

Améliorer le maillage écologique.
Augmenter la végétalisation.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

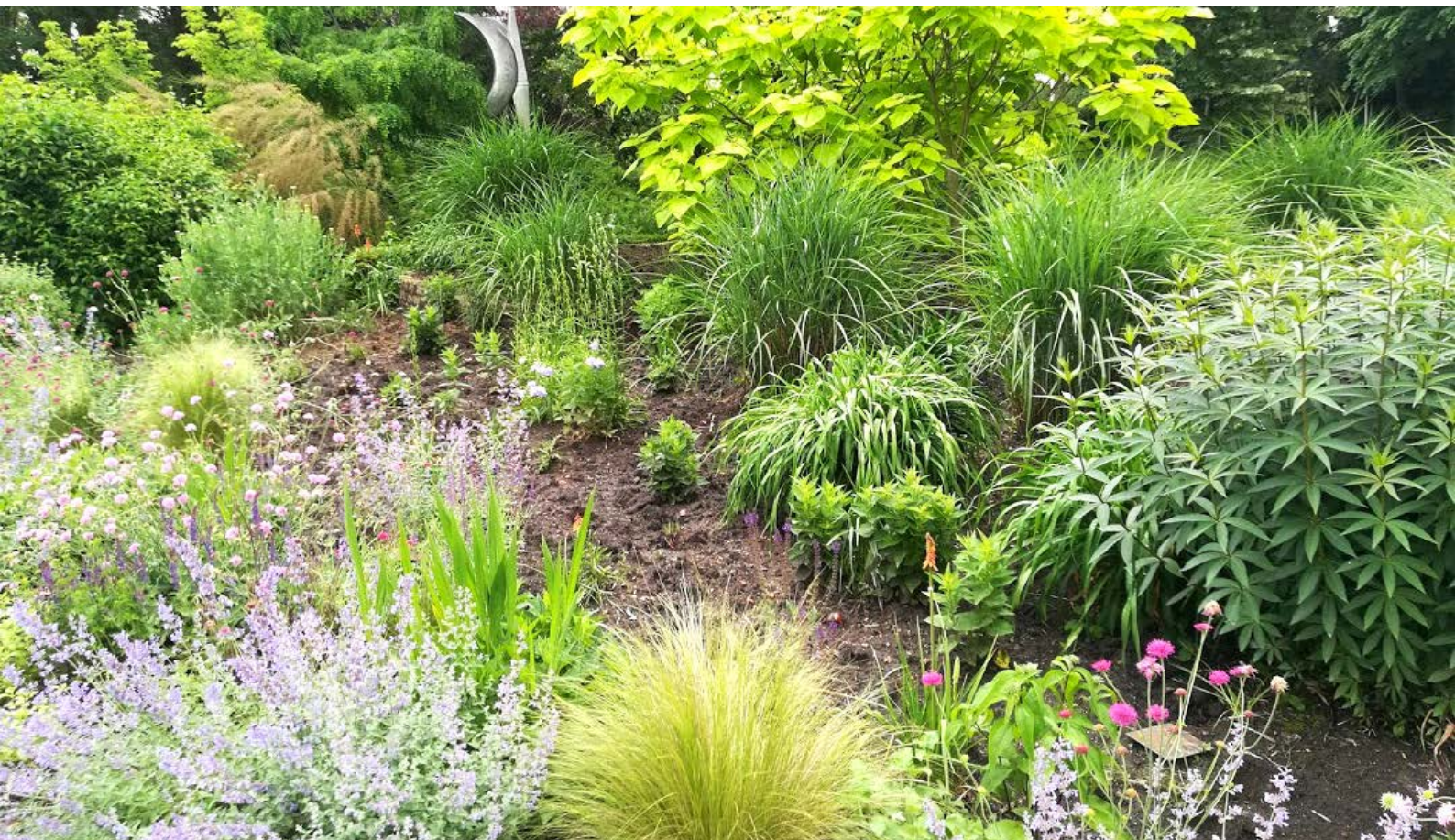
Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Travaux

Publics cibles : Citoyens

Partenaires : Associations diverses, Membres PCDN, Conseil communal des enfants, Directions écoles



ACTION 5.4.4 : AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ AUX SENTIERS PIÉTONS DÉDIÉS À LA PROMENADE

Thème : Environnement, Mobilité / sécurité routière

Description

Avec l'aide d'un partenaire extérieur et des bénévoles (notamment) du PCDN, un recensement des sentiers sera réalisé. En fonction des données récoltées, une proposition et un programme de réhabilitation de sentiers seront réalisés. L'idée est de réhabiliter des sentiers «utiles» (favoriser la mobilité active, créer de nouveaux itinéraires de promenades nature ou encore d'intérêt historique par exemple). Selon la réalité de terrain, certains sentiers pourront être plantés afin d'améliorer le maillage écologique (voir fiche-action «Améliorer le maillage écologique via la plantation sur les sentiers»). Des connexions avec les communes voisines seront aussi envisagées.

Résultats attendus

Une carte d'inventaire des sentiers est réalisée en fonction de la réalité de terrain.
Un programme de réhabilitation de sentiers est mis en place comportant la manière dont ces sentiers seront entretenus.
Des sentiers sont réhabilités en fonction de ce programme.
Les citoyens empruntent ces sentiers pour leurs déplacements quotidiens/occasionnels/pour le plaisir.
Des balades guidées sont organisées sur de nouveaux itinéraires et de manière plus fréquente.

Valeur ajoutée

Amélioration de la mobilité active.
Faire découvrir notre commune autrement (balades nature par exemple).

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Mobilité - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Associations, Citoyens, Touristes, Piétons

Partenaires : Associations diverses, Membres PCDN

ACTION 5.4.5 : FAIRE DU CIMETIÈRE DE MONSTREUX UN 'CIMETIÈRE NATURE' LORS DE SA RÉNOVATION

Thème : Cimetières, Environnement, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet consiste en la rénovation complète du mur de soutènement du cimetière de Monstreux, en sa réorganisation et en sa verdurisation.

Résultats attendus

- Désigner un auteur de projet
- Obtention du permis d'urbanisme
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux

Valeur ajoutée

Aujourd'hui, quatre cimetières sont labellisés «Cimetières natures». Ce projet vise à en ajouter un cinquième cimetière à cette liste, celui de Monstreux.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît CHARLIER

Auteur : Commune

Contact : Benoît CHARLIER - benoit.CHARLIER@nivelles.be - 067882173

Services : Environnement - Marchés Publics - Travaux

Publics cibles : Citoyens

Partenaires : SPW, Membres PCDN

O.O.5.5 : SOUTENIR LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE

ACTION 5.5.1 : SENSIBILISER À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE LOCALE

Thème : Énergie

Description

Faire l'inventaire des potentialités de production d'énergie renouvelable locale. Communiquer via le bulletin communal, le site web communal.

Résultats attendus

- Réaliser un l'inventaire de production d'énergie renouvelable locale
- Réaliser une campagne de communication après réalisation de l'inventaire de production d'énergie renouvelable locale

Valeur ajoutée

Meilleure connaissance des réalisations locales en matière d'énergie renouvelable.
Sensibilisation par l'exemplarité.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît PIQUE

Auteur : Commune

Contact : Benoît PIQUE - benoit.pique@nivelles.be - 067882289

Services : Communication - Énergie

Publics cibles : Citoyens, Commerçants, Entrepreneurs, Promoteurs, Associations

Partenaires : SPW, Nivelles Entreprises



O.O.5.6 : LIMITER LE RISQUE D'INONDATIONS

ACTION 5.6.1 : PROTÉGER ET OPTIMISER LA GESTION DES BASSINS D'ORAGE EN INTÉGRANT LES NOUVEAUTÉS TECHNOLOGIQUES

Thème : Environnement, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Ce projet consiste en la réalisation de l'inventaire des bassins d'orage et l'organisation de leur gestion, de manière optimale. L'administration prospectera le marché des technologies permettant une meilleure gestion des bassins d'orage lors des crues.

Résultats attendus

- Inventaire des sites
- Détermination et mise en place des mesures de gestion en utilisant les ressources technologiques

Valeur ajoutée

Le changement par rapport à la situation existante consiste en l'augmentation de la vitesse de transmission de l'information (diminution de la nécessité des visites de terrain) et en la possibilité d'anticiper les crues des cours d'eau. En outre, la tenue de données statistiques permettra d'améliorer la gestion des bassins d'orage.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît CHARLIER

Auteur : Commune

Contact : Benoît CHARLIER - benoit.CHARLIER@nivelles.be - 067882173

Services : Travaux - Environnement - IT

Publics cibles : Citoyens

Partenaires : inBW, Province BW

ACTION 5.6.2 : POURSUIVRE L'ÉTUDE DES MOYENS À METTRE EN ŒUVRE POUR PALLIER AUX INONDATIONS

Thème : Environnement, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Un plan d'actions anti-inondations a été mis à jour en 2017. Plusieurs actions doivent être étudiées et/ou concrétisées. Certaines nécessitent une collaboration avec plusieurs partenaires extérieurs.

Résultats attendus

- Étudier les actions à mettre en œuvre
- Réaliser les actions ciblées (fascines, bassins d'orage, etc.)

Valeur ajoutée

Limiter les problèmes d'inondations

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Mailis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Mailis NEUWELS - Mailis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Environnement - Travaux

Publics cibles : Citoyens, Promoteurs, Agriculteurs

Partenaires : inBW, Province BW, SPW, Associations diverses, Agriculteurs



**OBJECTIF
STRATÉGIQUE 6 :
ÊTRE UNE VILLE QUI PERMET AUX JEUNES DE
DEVENIR DES CITOYENS AUTONOMES, ACCOMPLIS
ET RESPONSABLES**



O.O.6.1 : ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PLACES DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ATL, DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET ARTISTIQUE

O.O.6.2 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

O.O.6.3 : SOUTENIR LES ÉCOLES DANS LES PROJETS UTILISANT DES OUTILS NUMÉRIQUES

O.O.6.4 : RENDRE LES JEUNES ACTEURS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ, D'INCLUSION, DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ÉVEIL AU SENS DES RESPONSABILITÉS

O.O.6.5 : FAVORISER LES PROJETS ENTRE OPÉRATEURS, FÉDÉRANT LES DIFFÉRENTS PUBLICS-CIBLES

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.6.1 : ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PLACES DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, DE L'ATL, DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL ET ARTISTIQUE

ACTION 6.1.1 : ÉTENDRE ET POURSUIVRE LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE ANDRÉ HECQ

Thème : Enseignement, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Energie

Description

La rénovation porte sur :

- le bâtiment abritant une partie des classes du maternel, dans la partie basse de l'école, côté rue de l'Eglise.
- plusieurs classes dans le bâtiment des primaires (afin de répondre à un problème d'humidité récurrent).

Résultats attendus

- Obtention d'un permis d'urbanisme
- Désignation d'un auteur de projet
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Obtention de l'avis favorable de la Zone de Secours pour l'occupation du bâtiment
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux

Valeur ajoutée

Amélioration des conditions d'accueil des enfants et du personnel enseignant.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement - Travaux - Marchés Publics - Energie - Urbanisme

Publics cibles : Enfants, Enseignants, Famille

Partenaires : Zone de secours



ACTION 6.1.2 : ETUDIER LA FAISABILITÉ D'AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL AINSI QUE LES LOCAUX DANS LES PLAINES ORGANISÉES PAR NOS PARTENAIRES SUR LE TERRITOIRE

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

Le projet vise à augmenter le nombre de places d'accueil proposées par les partenaires présents sur le territoire nivellois, en élargissant les moyens mis à leur disposition (personnel et/ou locaux supplémentaires, ...).

Résultats attendus

- Réaliser une analyse des besoins et la confronter à l'état des lieux de l'accueil par nos partenaires.
- Négocier avec nos partenaires une adaptation des conditions d'accueil.

Valeur ajoutée

Disposer d'un plus grand nombre de places pour l'accueil extrascolaire.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire

Publics cibles : Enfants, Famille

Partenaires : ISBW

ACTION 6.1.3 : POURSUIVRE LES AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES DES INSTALLATIONS DE L'ACADÉMIE NOTAMMENT VIA LA CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION

Thème : Accueil citoyen, Culture, Enseignement, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Energie, Sport

Description

Le premier volet du projet consiste à rénover énergétiquement le bâtiment existant et réaménager les espaces intérieurs afin de les rendre plus adaptés aux cours donnés à l'académie. L'autre volet consiste à construire une extension avec une salle de danse, sanitaires et classes conformément aux demandes de l'académie

Résultats attendus

- Réalisation d'un marché public pour la désignation d'un auteur de projet
- Obtention d'un permis
- Réalisation d'un marché public pour la désignation d'un entrepreneur
- Réalisation de la construction
- Obtention l'avis favorable de la Zone de Secours pour occuper le bâtiment
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final de travaux

Valeur ajoutée

La rénovation envisagée permettra de disposer d'un bâtiment moins énergivore, ainsi que d'une meilleure organisation de l'espace intérieur du bâtiment, en conformité avec sa destination actuelle. Les différentes implantations de l'académie pourront être réunies en un seul endroit, l'occupation actuelle de la salle de Bléval pouvant être supprimée.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882170

Services : Académie - Energie - Enseignement - Marchés Publics - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Artistes, Citoyens, Enseignants

Partenaires : SPW

ACTION 6.1.4 : AUGMENTER LE NOMBRE DE SEMAINES DE LA PLAINE COMMUNALE DE VACANCES SUR L'ANNÉE À 9 (6 ACTUELLEMENT)

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

Le projet vise à augmenter le nombre de semaines d'accueil proposées aux parents à la plaine communale. Actuellement, 6 semaines d'accueil sont réparties sur les mois de juillet (4 semaines) et août (2 semaines). L'idée serait d'élargir ces plages d'accueil aux deux semaines de Pâques et une semaine supplémentaire en août.

Résultats attendus

- Disposer de locaux pour organiser des plaines communales pour les 3 semaines supplémentaires
- Engager des coordinateurs et animateurs pour encadrer les plaines durant les semaines envisagées
- Accueillir les enfants durant 9 semaines par an

Valeur ajoutée

Ce projet permettra d'accueillir plus d'enfants. Cela permettra également aux parents une meilleure consolidation entre vie familiale et vie professionnelle, de par l'accroissement des périodes d'accueil.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire - RH

Publics cibles : Enfants, Famille, Jeunes

Partenaires : ONE



ACTION 6.15 : CRÉER UNE NOUVELLE ÉCOLE FONDAMENTALE SUR LE SITE VAL DE THINES

Thème : Enseignement, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Aménagement du territoire / Urbanisme

Description

Il s'agit de réaliser la construction d'une nouvelle école communale fondamentale, pouvant accueillir 475 élèves, et d'une salle de sports, sur le site du Val de Thines.

L'école sera implantée dans un nouveau quartier, où de nombreux logements sont prévus.

Résultats attendus

- Réalisation d'une étude de faisabilité
- Définition du type de pédagogie qui sera adopté pour l'école
- Introduction d'une demande de subside
- Désignation d'un auteur de projet
- Obtention d'un permis d'urbanisme
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Obtention de l'avis favorable de la Zone de Secours pour l'occupation du bâtiment
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux
- Désignation de la Direction et de l'équipe éducative
- Achat des équipements et du mobilier

Valeur ajoutée

Impacts à différents niveaux :

La création d'une nouvelle école permettra d'augmenter la capacité d'accueil dans l'enseignement fondamental.

L'école étant prévue dans un nouveau quartier d'habitation, elle sera un lieu autour duquel la vie du quartier s'articulera.

Enfin, il est prévu de développer au sein de l'équipe une pédagogie alternative, élargissant ainsi le choix de pédagogies proposées aux parents d'élèves.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement - Environnement - Marchés Publics - Mobilité - Travaux - Urbanisme - Energie - IT

Publics cibles : Enfants, Famille, Enseignants

Partenaires : FWB, Promoteur immobilier, Zone de secours



ACTION 6.1.6 : SENSIBILISER ET PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PARENTS DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL EXISTANT SUR LE TERRITOIRE

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

La volonté est de sensibiliser et promouvoir l'implication des parents pour qu'ils deviennent partenaires du milieu d'accueil.

Résultats attendus

- Mener des campagnes de sensibilisation auprès des parents
- Organiser des actions/rencontres permettant aux parents de s'impliquer dans les projets et activités

Valeur ajoutée

Accentuer la communication entre parents et professionnels, afin notamment de diminuer les éventuels espaces de tension.

Favoriser la cohérence entre la pratique éducative des professionnels et les familles.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@niveles.be - 067882288

Services : Extrascolaire

Publics cibles : Enfants, Famille

Partenaires : ONE

ACTION 6.1.7 : ETUDIER LA FAISABILITÉ DE DÉVELOPPER DES STRUCTURES ORIGINALES D'ACCUEIL SUR LES SITES COPARTY ET DUVIEUSART

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

Le projet vise la réalisation d'une étude déterminant s'il est envisageable de développer de nouvelles structures d'accueil sur le territoire. L'étude devra porter sur une analyse des besoins, les ressources et investissements nécessaires, les subsides éventuels, les chances de succès.

Résultats attendus

Disposer d'une analyse quant à l'opportunité de créer des structures originales d'accueil sur les sites définis.

Valeur ajoutée

Disposer d'une aide à la décision pour l'éventuelle création de structures originales d'accueil.

Référent politique : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@niveles.be - 067882288

Services : Extrascolaire - Marchés Publics

Partenaires : ONE

O.O.6.2 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

ACTION 6.2.1 : ORGANISER UN CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LES PÉDAGOGIES ALTERNATIVES

Thème : Enseignement

Description

Des représentants référents des différentes pédagogies alternatives seront invités à les présenter dans le cadre de conférences tout-public. Celles-ci se dérouleront à raison de 2 ou 3 par an, à partir de 2020.

Résultats attendus

- Effectuer un relevé des diverses pédagogies alternatives
- Planifier les conférences

Valeur ajoutée

Informers sur les pédagogies alternatives et prendre la mesure de l'intérêt des parents d'élèves/enseignants pour ces types de pédagogies.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Communication - Enseignement

Publics cibles : Citoyens, Enseignants, Famille, Jeunes

ACTION 6.2.2 : CRÉER UN GROUPE DE RÉFLEXION EN MATIÈRE D'ENSEIGNEMENT

Thème : Enseignement

Description

Il s'agit de constituer un groupe de réflexion sur différentes thématiques, notamment celles pointées dans le PST : plan de déplacement scolaire, nouvelles pédagogies, forum inter-réseaux, etc. Ce groupe de réflexion émettra des avis et des recommandations, en fonction des missions qui lui seront confiées.

Résultats attendus

- Définir les missions du groupe
- Définir la composition du groupe (directions, enseignants, parents d'élèves, services partenaires)

Valeur ajoutée

Le partage d'expérience et de bonnes pratiques au sein des établissements scolaires permettra d'avoir une vision globale des problématiques liées à l'enseignement, et d'y apporter des réponses non plus ponctuelles, mais structurelles.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement

Publics cibles : Enseignants, Famille, Personnel communal

ACTION 6.2.3 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET DE PÉDAGOGIE ALTERNATIVE DANS UN ÉTABLISSEMENT COMMUNAL

Thème : Enseignement

Description

Dans le cadre des conférences organisées sur les pédagogies alternatives, une évaluation sera faite sur les différentes possibilités existantes. Celle-ci sera une des missions du groupe de réflexion en matière d'enseignement.

Résultats attendus

- Choix de l'école qui pratiquera une pédagogie alternative et de la pédagogie qui sera pratiquée
- Modification/création du projet d'établissement
- Approbation par les organes de concertation (Conseil de participation et Commission paritaire locale)

Valeur ajoutée

Proposer une autre pédagogie dans un établissement scolaire nivellois, permettant un choix plus large aux parents d'élèves.

La multiplicité des choix de pédagogies permet de donner à chaque élève la possibilité de développer son potentiel dans les meilleures conditions possibles.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement

Publics cibles : Enfants, Enseignants, Famille, Jeunes

Partenaires : FWB



O.O.6.3 : SOUTENIR LES ÉCOLES DANS LES PROJETS UTILISANT DES OUTILS NUMÉRIQUES

ACTION 6.3.1 : ASSURER LES ACCÈS RÉSEAU DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

Thème : Enseignement, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

L'utilisation des outils numériques au sein des écoles nécessite un accès au réseau internet dans chaque classe. Il s'agira donc de procéder à l'équipement, soit via un accès câblé, soit par wifi, des classes des 3 écoles communales.

Résultats attendus

- Etat des lieux et évaluation, en tenant compte des demandes des équipes éducatives
- Réalisation d'un marché public
- Supervision des travaux de câblage
- Réception définitive des travaux
- Décompte final des travaux

Valeur ajoutée

Mettre à disposition des enfants et des enseignants des outils technologiques performants d'apprentissage.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Xavier PAVOT

Auteur : Commune

Contact : Xavier PAVOT - xavier.PAVOT@nivelles.be - 067882149

Services : Enseignement - IT - Marchés Publics - Travaux

Publics cibles : Enfants, Enseignants, Famille, Personnel communal

ACTION 6.3.2 : ORGANISER LA FORMATION DES ÉQUIPES ÉDUCATIVES DES ÉCOLES COMMUNALES AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Thème : Enseignement, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Afin de permettre aux équipes éducatives de pouvoir utiliser de façon optimale le matériel qu'il est prévu d'installer au sein des écoles communales, il y a lieu de proposer des formations au personnel.

Résultats attendus

- Organisation de formations, à partir de l'année scolaire 2020-2021 sur :
- les bases de l'utilisation des outils numériques
 - l'utilisation d'applications dédiées à l'enseignement, via les TBI

Valeur ajoutée

Rendre chaque membre des équipes éducatives autonome dans l'utilisation des outils numériques mis à leur disposition.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement

Publics cibles : Enseignants

Partenaires : FWB

ACTION 6.3.3 : ÉQUIPER LES ÉCOLES COMMUNALES DE TBI

Thème : Enseignement, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Le projet vise à équiper l'ensemble des classes primaires des écoles communales de tableaux blancs interactifs.

Résultats attendus

- Réaliser un état des lieux des locaux restant à équiper
- Réaliser un marché public pour l'acquisition de TBI
- Installer les TBI

Valeur ajoutée

Mettre à disposition des enseignants et des élèves des outils technologiques performants d'apprentissage.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement - Marchés Publics - IT

Publics cibles : Enfants, Enseignants

Partenaires : FWB, SPW



O.O.6.4 : RENDRE LES JEUNES ACTEURS EN MATIÈRE DE SOLIDARITÉ, D'INCLUSION, DE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ÉVEIL AU SENS DES RESPONSABILITÉS

ACTION 6.4.1 : ORGANISER DES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

Thème : Enseignement, Environnement, Propreté publique, Santé

Description

Il s'agit de mettre en place des animations à destination de toutes les écoles nivelloises en collaboration avec les services Environnement et Prévention sur des thématiques variées, telles que l'alimentation, la gestion des déchets, le respect de l'environnement, et des valeurs humaines (respect de soi et des autres, acceptation des différences, etc.). Ces animations seraient le support de forums organisés entre écoles nivelloises tous les deux ans en lien avec les thématiques ci-dessus.

Résultats attendus

- Organiser des actions de sensibilisation (à partir de l'année scolaire 2020-2021), pour les élèves
- Organiser des forums tous les 2 ans (années 2021, 2023, ...)

Valeur ajoutée

Permettre aux élèves d'être acteurs, via les sensibilisations et les forums, sur les thèmes choisis. Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre les établissements scolaires.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement, Environnement, Cellule Prévention Sécurité, Guichet social/Egalité des chances

Publics cibles : Enfants, Enseignants, Famille, Jeunes

ACTION 6.4.2 : ASSURER LA FORMATION DES OPÉRATEURS ATL À L'INCLUSION

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Action sociale

Description

Il s'agit de mettre en place des formations pour les opérateurs d'accueil présents sur le territoire, formations ayant pour thématique l'inclusion des enfants. Ces formations devront être reconnues par l'ONE.

Résultats attendus

- Réaliser un état des lieux des formations existantes
- Désigner un opérateur de formation
- Planifier les formations

Valeur ajoutée

Développement des compétences des professionnels du secteur ATL, de manière à garantir un accueil de qualité aux enfants.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire

Publics cibles : Enfants, Famille, Jeunes, Accueillants extrascolaires

Partenaires : ONE

ACTION 6.4.3 : CRÉER UN CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Participation citoyenne

Description

Le projet consiste à créer un conseil consultatif de la jeunesse composé de jeunes fréquentant les infrastructures nivelloises. Il aura pour missions, entre autres, de proposer un plan jeunesse local et de rencontrer annuellement le Collège communal.

Résultats attendus

- Définir les missions de ce conseil consultatif
- Définir sa composition
- Planifier les réunions

Valeur ajoutée

Donner la parole aux jeunes, en les impliquant dans une structure participative.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire

Publics cibles : Enfants

ACTION 6.4.4 : MODIFIER LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS POUR LE RENDRE PLUS PARTICIPATIF

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Participation citoyenne

Description

Le projet vise à impulser une autre dynamique au sein du conseil communal des enfants (CCE) en favorisant les partenariats avec les associations nivelloises et les écoles.

Résultats attendus

- Organiser des animations dans les écoles pour sensibiliser les enfants aux missions du CCE
- Réunir l'ensemble des associations nivelloises pouvant intervenir dans le CCE
- Organiser des rencontres entre les associations et les enfants
- Organiser des rencontres entre les enfants et les autorités communales

Valeur ajoutée

Augmenter la force de proposition du CCE vis-à-vis des autorités communales.
Renforcer la sensibilisation des enfants aux actions des associations nivelloises.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Cellule Prévention Sécurité - Enseignement

Publics cibles : Enfants

O.O.6.5 : FAVORISER LES PROJETS ENTRE OPÉRATEURS, FÉDÉRANT LES DIFFÉRENTS PUBLICS CIBLES

ACTION 6.5.1 : INITIER DES FORUMS D'ÉCHANGES INTER-RÉSEAUX

Thème : Enseignement

Description

Il s'agit de mobiliser les différentes écoles nivelloises et leurs élèves sur des thèmes variés, tels que l'alimentation, la gestion des déchets, la violence à l'école, le harcèlement, le respect, etc... Les élèves seront amenés à créer un travail de classe en lien avec le thème choisi, et pourront le présenter aux autres écoles, via un circuit de visite organisé durant une semaine. Le week-end, les créations et travaux seront présentés au public.

Ces forums feront suite aux animations et actions de sensibilisation prévues dans les écoles.

Résultats attendus

- Choix des thématiques sur lesquelles porteront les forums
- Rencontre des écoles partenaires
- Planification des forums
- Organisation de visites entre écoles, afin de présenter les projets aux autres élèves

Valeur ajoutée

Synergie entre les différentes écoles, permettant de créer une communauté scolaire autour d'un même thème.

Renfort des liens entre les différents intervenants en matière d'enseignement.

Référent politique : Isabelle BOURLEZ

Référent administratif : Cécile ROSSO

Auteur : Commune

Contact : Cécile ROSSO - Cécile.ROSSO@nivelles.be - 067882290

Services : Enseignement

Publics cibles : Enfants, Enseignants, Famille, Jeunes, Citoyens

ACTION 6.5.2 : METTRE EN PLACE UN SALON DE L'ATL/PETITE ENFANCE

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

Il s'agit de créer un salon réunissant l'ensemble des acteurs de la petite enfance et de l'ATL afin d'offrir une meilleure visibilité à ceux-ci et une meilleure information aux parents.

Résultats attendus

- Mettre à jour l'inventaire des opérateurs des secteurs de la petite enfance et de l'ATL
- Planifier et gérer l'organisation du salon (aspects pratiques)
- Réunir les acteurs
- Promouvoir le salon

Valeur ajoutée

Promouvoir l'ensemble des opérateurs d'accueil.

Amorcer et favoriser le travail de réseau entre les acteurs de la petite enfance et de l'ATL.

Favoriser la rencontre entre d'une part les opérateurs du secteur de la petite enfance et de l'Accueil Temps Libre et d'autre part les familles.

Référents politiques : Isabelle BOURLEZ, Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire - Communication

Publics cibles : Accueillants extrascolaires, Enfants, Famille, Jeunes

Partenaires : ONE

ACTION 6.5.3 : METTRE EN PLACE UN GUICHET UNIQUE D'ACCÈS AUX STRUCTURES D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Thème : Petite enfance / Enfance / Jeunesse

Description

L'action vise à mettre en place un guichet unique interactif réunissant l'ensemble des informations relatives aux structures nivelloises d'accueil de la petite enfance.

Résultats attendus

- Réaliser l'inventaire des structures d'accueil du territoire
- Réaliser un marché public pour acquérir l'outil technologique
- Implémenter la plateforme
- Gérer la plateforme
- Promouvoir la plateforme

Valeur ajoutée

Permettre aux parents de prendre connaissance des différentes offres d'accueil de la petite enfance sur le territoire nivellois de manière interactive.

Permettre d'établir et de centraliser un recensement des places vacantes auprès de l'ensemble des opérateurs d'accueil de la petite enfance.

Référents politiques : Grégory LECLERCQ

Référent administratif : Joachim VANHERP

Auteur : Commune

Contact : Joachim VANHERP - joachim.VANHERP@nivelles.be - 067882288

Services : Extrascolaire - Communication - IT

Publics cibles : Famille, Professionnels de la petite enfance

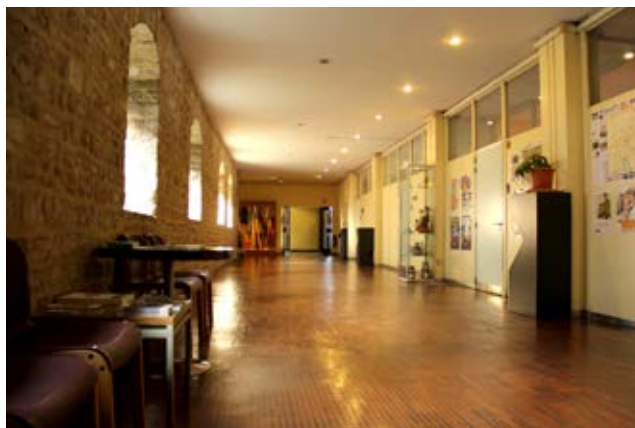
Partenaires : ONE



OBJECTIF

STRATÉGIQUE 1 :

ÊTRE UNE ADMINISTRATION ACCESSIBLE QUI OFFRE DES SERVICES DE QUALITÉ À SES CITOYENS



O.O.1.1 : AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCESSIBILITÉ DU CITOYEN

O.O.1.2 : UTILISER DE NOUVELLES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET TECHNOLOGIQUES QUI OFFRENT UN SERVICE DE QUALITÉ AU CITOYEN

O.O.1.3 : OPTIMISER LA COMMUNICATION ET/OU L'INFORMATION DE ET VERS LES CITOYENS

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.1.1 : AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET D'ACCESSIBILITÉ DU CITOYEN

ACTION 1.1.1 : METTRE EN PLACE UNE GESTION DE FILE AU SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL

Thème : Accueil citoyen

Description

Il s'agit de la mise en place d'un système de gestion de file comportant une borne à laquelle le citoyen encode le motif de sa visite et retire un ticket portant le numéro de sa place dans la file d'attente. Des panneaux placés aux guichets indiquent le numéro du citoyen dont l'agent communal s'occupe.

Résultats attendus

- Réalisation du marché public permettant de disposer d'une application et du matériel
- Installation du matériel
- Mise en œuvre de l'application

Valeur ajoutée

Meilleure gestion de l'attente du citoyen, efficience de l'orientation, élaboration de statistiques de fréquentation, de temps d'attente, amélioration des conditions de travail.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Simon CHAPELLE

Auteur : Commune

Contact : Simon CHAPELLE - simon.CHAPELLE@nivelles.be - 067882235

Services : IT - Population/Etat civil

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal

ACTION 1.1.2 : RÉNOVER L'HÔTEL DE VILLE

Thème : Accueil citoyen, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet consiste à rénover énergétiquement l'hôtel de Ville, réaménager les espaces intérieurs et remettre aux normes l'installation électrique. L'accès au bâtiment doit également être revu afin d'intégrer les normes PMR et sécuriser les installations conformément au RGPD. L'ampleur du projet nécessitera un phasage.

Résultats attendus

- Désignation de l'auteur de projet
- Accord du pouvoir subsidiant
- Permis d'urbanisme
- Désignation de l'entreprise
- Organisation du chantier (déplacement des services)

Valeur ajoutée

Meilleure accessibilité des services, renforcement de la sécurité, meilleures conditions de travail, diminution de la consommation énergétique

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : François-Xavier BOUDART

Auteur : Commune

Contact : François-Xavier BOUDART - francois-xavier.BOUDART@nivelles.be - 067882170

Services : Travaux - Urbanisme - Population/Etat civil - RH - Marchés Publics - IT - Finances - Energie - Direction générale - Communication

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal, PMR

Partenaires : SPW

ACTION 1.1.3 : CONSTRUIRE DES BUREAUX POUR LE SERVICE CADRE DE VIE

Thème : Aménagement du territoire / Urbanisme

Description

Le projet vise à construire un bâtiment communal permettant d'assurer les missions du service Cadre de vie et ainsi mieux accueillir le public. Le bâtiment pourra également accueillir d'autres services. Un parking d'une centaine de places sera accessible aux abords du nouvel immeuble.

Résultats attendus

- Coordination avec le promoteur du site voisin
- Désignation d'un auteur de projet
- Obtention d'un permis d'urbanisme
- Désignation de l'entrepreneur
- Supervision des travaux
- Réception définitive des travaux
- Etablissement du décompte final des travaux

Valeur ajoutée

- Amélioration de l'accueil au public
- Assainissement du site
- Meilleure accessibilité aux citoyens pour la consultation des données en matière d'urbanisme, mobilité, environnement, énergie et logement
- Augmentation de l'offre en parking public à proximité du centre-ville (dans le cadre du projet global - Immobilier)
- Optimisation de l'espace dédié à l'archivage

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Vincent MAGITTERI

Auteur : Commune

Contact : Vincent MAGITTERI - vincent.magitteri@nivelles.be - 067882265

Services : Environnement - Travaux - Urbanisme - Patrimoine - Finances

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal, Promoteurs, Automobilistes, Architectes

Partenaires : CCATM, SPW, Promoteur immobilier



O.O.1.2 : UTILISER DE NOUVELLES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET TECHNOLOGIQUES QUI OFFRENT UN SERVICE DE QUALITÉ AU CITOYEN

ACTION 1.2.1 : GÉRER L'OCCUPATION DE L'ESPACE PUBLIC VIA UN LOGICIEL

Thème : Accueil citoyen, Communication, Informatique (Nouvelle technologie), Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Mobilité / sécurité routière

Description

Au vu du nombre croissant de déménagements, de livraisons, de travaux de construction et d'aménagement d'un bien immobilier, il est souhaitable d'avoir une meilleure gestion et un meilleur contrôle de l'occupation de la voirie. Par l'utilisation d'un logiciel, le citoyen pourra directement faire sa demande et payer sa redevance sans se déplacer. La Ville pourra donner l'autorisation en ligne et se charger du placement des panneaux de signalisation.

Résultats attendus

- Réalisation d'un marché public de services
- Mise en place du logiciel et formation du personnel
- Adaptation du règlement
- Finalisation de la mise en place et équipement du personnel voirie

Valeur ajoutée

Rationalisation des procédures, optimisation du service aux citoyens

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Stéphanie DENEFF

Auteur : Commune

Contact : Stéphanie DENEFF - stephanie.DENEFF@nivelles.be - 067882245

Services : Marchés Publics - Mobilité - Travaux - Direction générale - IT - Finances - RH

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal, Entrepreneurs, Automobilistes



ACTION 1.2.2 : METTRE EN PLACE UNE PLATEFORME MULTIMODALE DE GESTION DES DEMANDES

Thème : Accueil citoyen, Bonne gouvernance, Communication, Informatique (Nouvelle technologie), Participation citoyenne

Description

Le projet consiste en la mise en place d'une solution IT, lieu d'échanges entre le citoyen, la Ville et son Administration tout en étant accessible aux associations, aux commerçants, aux entreprises, de manière à partager les informations qui les concernent.

Le but poursuivi est de rassembler un maximum de démarches citoyennes sur une seule plateforme pour une gestion en ligne des demandes.

Résultats attendus

- Choix du prestataire par le biais d'une procédure de marché public
- Mise en place de la plateforme
- Formation des utilisateurs
- Mise en place d'une communication externe

Valeur ajoutée

Optimisation de la gestion des procédures et des processus.

Maximaliser la fluidité, l'accessibilité et la traçabilité des échanges.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Xavier PAVOT

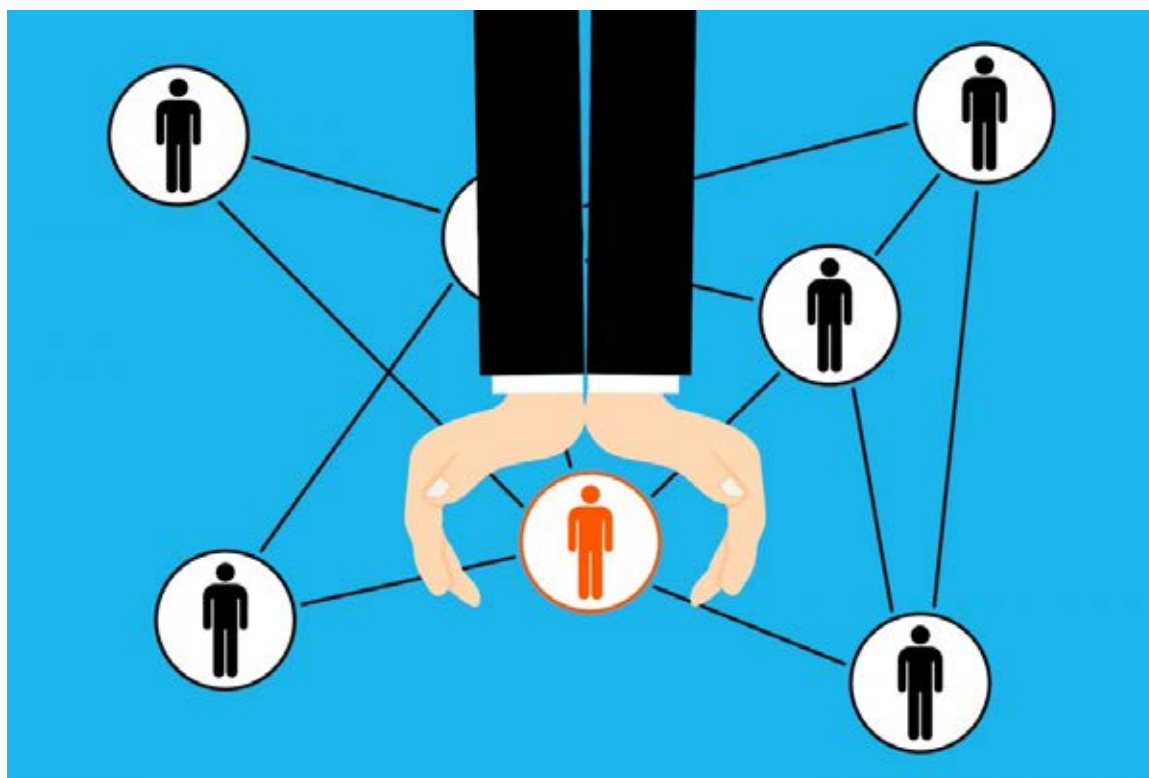
Auteur : Commune

Contact : Xavier PAVOT - xp@nivelles.be - 0678822149

Services : Communication - IT - Population/Etat civil

Publics cibles : Citoyens, Commerçants, Famille, Personnel communal, Touristes, Associations

Partenaires : Associations diverses, Nivelles Commerces, Nivelles Entreprises, OTN, CCN



ACTION 1.2.3 : CRÉER UNE CELLULE SMART CITY

Thème : Bonne gouvernance, Communication, Informatique (Nouvelle technologie), Participation citoyenne, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

Une smart city s'efforce de gérer et administrer les services publics aussi efficacement que possible, en faisant usage des open data, de la technologie informatique. L'objectif est de faciliter la vie dans la ville, d'améliorer la qualité de vie pour tous : citoyens, touristes, personnel administratif, travailleurs et entreprises. Ce qui a pour effet d'optimiser l'organisation de la ville et d'augmenter l'implication de tous dans celle-ci.

Résultats attendus

- Créer les descriptifs de fonction
- Modifier le statut administratif et annexe (conditions de recrutement) (y compris concertation syndicale)
- Procéder au recrutement des agents composant la cellule

Valeur ajoutée

Administration plus efficace et plus intelligente de la Ville, grâce aux nouvelles technologies. Image d'une administration dynamique, à l'écoute des nouvelles technologies.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : Communication - IT - RH - Direction générale

Publics cibles : Personnel communal

ACTION 1.2.4 : METTRE EN PLACE UN E-GUICHET AU SERVICE POPULATION/ETAT CIVIL

Thème : Communication, Informatique (Nouvelle technologie), Accueil citoyen

Description

Le projet vise la mise en place d'une plateforme de guichet électronique accessible directement via le site de la Ville permettant aux citoyens de commander leurs documents en ligne 24h/24 et 7j/7. Les citoyens devront s'identifier avec leur carte eID ou via ltsme.

Résultats attendus

- Implémentation du module, dans le logiciel métier utilisé par le service, suite à la passation du marché public
- Formation pour les agents qui utiliseront ce module
- Mise à disposition du guichet électronique pour le citoyen, directement via le site de la Ville

Valeur ajoutée

Service moderne pour le citoyen, gain de temps, dématérialisation des procédures.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Simon CHAPELLE

Auteur : Commune

Contact : Simon CHAPELLE - simon.CHAPELLE@nivelles.be - 067882235

Services : Population/Etat civil - Communication - IT

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal

O.O.1.3 : OPTIMISER LA COMMUNICATION ET/OU L'INFORMATION DE ET VERS LES CITOYENS

ACTION 1.3.1 : PUBLIER LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Thème : Communication, Bonne gouvernance

Description

Le procès-verbal sera publié sur le site internet de la Ville afin de garantir la transparence des décisions prises par le Conseil communal.

Résultats attendus

- Créer une catégorie « Procès-verbal du Conseil communal » sur le site internet de la Ville
- Insérer le procès-verbal de chaque Conseil communal au format .pdf sur le site internet de la Ville

Valeur ajoutée

- Garantir la transparence des décisions prises par le Conseil communal.
- Susciter l'intérêt et la participation des citoyens à la vie locale.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Nathalie TENSY

Auteur : Commune

Contact : Nathalie TENSY - nathalie.TENSY@nivelles.be - 067882284

Services : Communication - Direction générale

Publics cibles : Citoyens

ACTION 1.3.2 : DIFFUSER LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Thème : Communication, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Véritable outil démocratique, la diffusion en ligne des débats lors du Conseil communal permettra une vraie transparence des décisions prises.

Résultats attendus

- Créer un groupe de travail pour > Déterminer les rôles et la logistique > Définir les besoins > Evaluer les techniques envisageables > Aller voir sur place les différents produits proposés
- Réaliser un marché public
- Mettre en œuvre
- Lancer une campagne d'information - Evaluer le projet

Valeur ajoutée

- Garantir la transparence des décisions prises par le Conseil communal.
- Susciter l'intérêt et la participation des citoyens à la vie locale.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Nathalie TENSY

Auteur : Commune

Contact : Nathalie TENSY - nathalie.TENSY@nivelles.be - 067882284

Services : Communication - Marchés Publics - IT

Publics cibles : Citoyens

ACTION 1.3.3 : OPTIMISER LA GESTION D'E-COURRIER

Thème : Bonne gouvernance

Description

L'encodage du courrier entrant et sortant permet d'optimiser la traçabilité des documents. Le logiciel permettant la réalisation de ce processus est installé mais son utilisation doit être généralisée à l'ensemble de l'Administration.

Résultats attendus

- Formation du personnel.
- Définition du processus «flux du courrier».
- Encodage du courrier «sortant» par tous les services.

Valeur ajoutée

Transparence, traçabilité, contrôle interne.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal

ACTION 1.3.4 : METTRE EN PLACE L'ACCÈS À LA E-BOX

Thème : Accueil citoyen, Bonne gouvernance, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Il s'agit de rendre disponible un certain nombre de documents administratifs sur le système informatique de l'Etat fédéral, plus spécifiquement sur l'interface sécurisée, my e-box (boîte aux lettres sécurisée), qui permet au citoyen enregistré de consulter et gérer les documents qui le concernent.

Résultats attendus

- Cibler les documents les plus pertinents à transmettre.
- Définir les process.
- Implémenter l'accès et former le personnel.
- Communiquer.

Valeur ajoutée

Dématérialisation, simplification administrative, complémentarité avec l'e-guichet, impact écologique positif (limitation des impressions papier).

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Xavier PAVOT

Auteur : Commune

Contact : Xavier PAVOT - xavier.pavot@nivelles.be - 0678822149

Services : Direction générale - IT - Communication - Population/Etat civil

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal

**OBJECTIF
STRATÉGIQUE 2 :
ÊTRE UNE ADMINISTRATION DYNAMIQUE, MODERNE,
SOUCIEUSE DU BIEN-ÊTRE DE SES AGENTS ET DE
LEUR ENVIRONNEMENT**



O.O.2.1 : AMÉLIORER L'IMPACT DE L'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

O.O.2.2 : MENER UNE CULTURE DE TRAVAIL AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

O.O.2.3 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE RH AXÉE SUR LES COMPÉTENCES

O.O.2.4 : AMÉLIORER LA MAÎTRISE DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS

O.O.2.5 : FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES PARTENAIRES PUBLICS

Volet externe : Mise en oeuvre et développement des politiques communales

Volet interne : Optimisation des services communaux

O.S. : Objectif stratégique (exprime ce que la Ville veut devenir à terme)

O.O. : Objectif opérationnel (exprime quels leviers seront activés pour atteindre l'O.S.)

Action (exprime ce qui va être concrètement réalisé pour atteindre l'O.O.)

L'ordre des actions n'est pas lié à des considérations prioritaires ou chronologiques

O.O.2.1 : AMÉLIORER L'IMPACT DE L'ADMINISTRATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTION 2.1.1 : CRÉER UN CENTRE DE TRI DES DÉCHETS COMMUNAUX ET DE STOCKAGE DES MATÉRIAUX

Thème : Environnement, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet vise à créer un centre de tri des déchets communaux afin de mieux trier les déchets par catégories (bois, métaux, déchets verts...). Ce centre de tri sera couplé à une aire de stockage des matériaux (sable, gravier, pavés...) utilisés par les services communaux dans le cadre de leurs missions.

Résultats attendus

- Réaliser le tri des déchets communaux
- Orienter chaque type de déchet vers la filière la plus adéquate
- Réaliser des économies sur la gestion des déchets
- Désengorger les sites communaux de l'Artisanat
- Délocaliser le site de la rue de l'Enfant, terrain appartenant au CPAS et situé en zone agricole sur un site mieux adapté
- Préparer la Ville de Nivelles à répondre aux futures impositions de la Région

Valeur ajoutée

- Meilleur respect des principes urbanistiques de bonne intégration des activités par rapport à l'affectation de la zone.
- Agir dans le sens du développement durable (valorisation des matières, recyclage...)

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Christelle VERVOORT

Auteur : Commune

Contact : Christelle VERVOORT - christelle.VERVOORT@nivelles.be - 067882282

Services : Energie - Environnement - Travaux

Publics cibles : Personnel communal

Partenaires : inBW



ACTION 2.1.2 : INSTAURER DES CLAUSES SOCIALES, ÉTHIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Thème : Bonne gouvernance, Environnement

Description

La Ville de Nivelles s'est engagée le 22 avril 2019 à adopter et mettre en œuvre un plan d'actions en vue d'instaurer des clauses sociales, éthiques et environnementales dans ses marchés publics.

Ce plan d'actions doit au minimum définir les points suivants :

1. les ambitions et les objectifs à atteindre
2. les actions concrètes à mener
3. les moyens et les outils nécessaires à la réalisation de ces actions
4. les indicateurs nécessaires à l'évaluation régulière du plan d'actions tout au long de la mandature.

Résultats attendus

- Rédiger un plan d'actions
- Mettre en œuvre les actions définies
- Evaluer le projet

Valeur ajoutée

Tendre vers des achats durables et responsables

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Brice ROGGEMAN

Auteur : Commune

Contact : Brice ROGGEMAN - brice.roggeman@nivelles.be - 067882262

Services : Marchés Publics

Publics cibles : Commerçants, Entrepreneurs, Personnel communal, Fournisseurs, Sociétés

Partenaires : SPW

ACTION 2.1.3 : CRÉER UNE ÉCO TEAM

Thème : Environnement

Description

Une éco team est une équipe composée d'agents communaux qui définissent ensemble des actions à mettre en œuvre au sein de l'administration en lien avec le développement durable.

Ces actions viseront à, par exemple, diminuer la consommation énergétique au sein de l'administration, inciter à utiliser des modes actifs pour se déplacer, etc.

Cette fiche est en lien avec les actions «Mettre en place un plan de déplacement du personnel», «Mener des actions de sensibilisation auprès du personnel afin de réduire les impressions papier» et «Supprimer le plastique à usage unique».

Résultats attendus

- Formation de l'équipe
- Programmation des actions
- Mise en œuvre

Valeur ajoutée

Limiter l'impact écologique au sein de l'administration

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Maïlis NEUWELS

Auteur : Commune

Contact : Maïlis NEUWELS - Maïlis.NEUWELS@nivelles.be - 067882179

Services : Marchés Publics

Publics cibles : Communication - Direction générale - Energie - Economat - Guichet social/ Egalité des chances - Enseignement - Extrascolaire - Environnement - Mobilité - RH - Travaux - Urbanisme - Finances - Cellule Prévention Sécurité - IT - Marchés Publics - Patrimoine - Population/Etat civil

Partenaires : Personnel communal

ACTION 2.1.4 : SUPPRIMER LE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

Thème : Environnement

Description

Le projet vise à éliminer progressivement l'usage de produits en plastique à usage unique au sein de l'administration, tous services confondus.

Résultats attendus

Identifier les consommables
Informer les services

Valeur ajoutée

- Diminution des dépenses
- Exemplarité de la Ville de Nivelles par rapport à ses habitants et partenaires
- Agir dans le sens du développement durable

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Christelle VERVOORT

Auteur : Commune

Contact : Christelle VERVOORT - christelle.VERVOORT@nivelles.be - 067882282

Services : Environnement - Travaux - Economat - Communication

Publics cibles : Personnel communal

ACTION 2.1.5 : MENER DES ACTIONS DE SENSIBILISATION AUPRÈS DU PERSONNEL AFIN DE RÉDUIRE LES IMPRESSIONS PAPIER.

Thème : Environnement, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

La sensibilisation auprès du personnel pour limiter et réduire les impressions papier est essentielle dans le cadre d'une meilleure gestion des déchets, d'une conscientisation du respect de l'environnement et d'une diminution des frais liés à l'achat de papier.

Résultats attendus

- Sensibilisation du personnel à la réduction des impressions papier
- Sensibilisation du personnel au respect de l'environnement et à l'impact de cette mesure
- Diminution des déchets papier et des commandes de papier (impacts calculables)

Valeur ajoutée

Respect de l'environnement et du cadre de travail.
Meilleure gestion des consommables.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : Communication - Direction générale - Environnement - RH - Economat - Travaux

Publics cibles : Personnel communal

ACTION 2.1.6 : METTRE EN PLACE UN PLAN DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL

Thème : Mobilité / sécurité routière, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

Le but de cette action est de mobiliser et inciter le personnel à choisir des modes de déplacement alternatifs plus respectueux de leur cadre de vie, qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable, tout en restant efficaces et en développant une réelle convivialité entre collègues.

Résultats attendus

1. Diagnostic et réflexion suite à la Semaine de la Mobilité 2019
2. Communication sur les divers incitants (intervention dans les frais de déplacements en transports en commun ou à bicyclette)
3. Communication et sensibilisation du personnel au co-voiturage avec la mise en place éventuelle d'une plateforme de co-voiturage sécurisée et dédiée uniquement au personnel
4. Recherche de partenariat avec des fournisseurs/magasins de location de moyens de déplacement actifs (vélo, vélo électrique, trottinette, ...)
5. Mise à disposition de moyens de déplacement actifs pour les déplacements du personnel entre bâtiments communaux ou en mission sur Nivelles et environs (achat de vélos, trottinettes...)
6. Achat et installation de «racks à vélos»
7. Analyser la possibilité de locaux à vélos/trottinettes

Valeur ajoutée

Respect de l'environnement et du cadre de vie.
Amélioration de la mobilité sur Nivelles.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : Communication - Direction générale - Mobilité - RH

Public cible : Personnel communal

ACTION 2.1.7 : RÉALISER L'ISOLATION THERMIQUE DE LA CRÈCHE DE LA DODAINÉ

Thème : Energie, Petite enfance / Enfance / Jeunesse, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Il s'agit de procéder à la rénovation du bâtiment afin de lui conférer une meilleure performance énergétique. Cela apportera également plus de confort au personnel et aux enfants fréquentant le bâtiment. Tout en réduisant les coûts de chauffage.

Résultats attendus

- Désignation de l'auteur de projet
- Accord du pouvoir subsidiant
- Permis d'urbanisme
- Désignation de l'entreprise
- Organisation du chantier

Valeur ajoutée

Agir dans le cadre des principes de développement durable
Diminuer les coûts énergétiques et améliorer les performances du bâtiment

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît PIQUE

Auteur : Commune

Contact : Benoît PIQUE - benoit.pique@nivelles.be - 067882289

Services : Energie - Marchés Publics - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Enfants, Famille, Personnel communal, Professionnels de la petite enfance

Partenaires : CPEN

ACTION 2.1.8 : RÉALISER L'ISOLATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS DU SERVICE TRAVAUX

Thème : Energie, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Il s'agit de procéder à la rénovation du bâtiment afin de lui conférer une meilleure performance énergétique. Cela apportera également plus de confort au personnel et au public fréquentant le bâtiment.

Résultats attendus

- Désignation de l'auteur de projet
- Accord du pouvoir subsidiant
- Permis d'urbanisme
- Désignation de l'entreprise
- Organisation du chantier

Valeur ajoutée

Agir dans le cadre des principes de développement durable
Diminuer les coûts énergétiques et améliorer les performances du bâtiment.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît PIQUE

Auteur : Commune

Contact : Benoît PIQUE - benoit.pique@nivelles.be - 067882289

Services : Energie - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Citoyens, Personnel communal

ACTION 2.1.9 : PLACER UN SYSTÈME DE GÉNÉRATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE SUR UN SITE COMMUNAL

Thème : Energie, Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Le projet vise à développer un projet de génération d'énergie verte sur un bâtiment ou une installation, propriété de la Ville.

Une étude sera menée afin de définir le mode et le lieu les plus adéquats.

Résultats attendus

- Désigner un bureau d'étude
- Réaliser une étude de faisabilité
- Choisir le site et le type d'installation
- Obtenir un permis d'urbanisme
- Réaliser un marché public pour l'installation et l'achat du matériel
- Obtenir les certificats verts

Valeur ajoutée

Réduire les coûts énergétiques liés.
Réduire l'impact environnemental.
Agir dans le sens du développement durable.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît PIQUE

Auteur : Commune

Contact : Benoît PIQUE - benoit.pique@nivelles.be - 067882289

Services : Energie - Marchés Publics - Travaux - Urbanisme

Publics cibles : Personnel communal, Citoyens

O.O.2.2 : MENER UNE CULTURE DE TRAVAIL AUTOUR D'UN PROJET COMMUN

ACTION 2.2.1 : METTRE EN PLACE UNE COMMUNICATION INTERNE

Thème : Communication, Bonne gouvernance

Description

Il s'agit de définir les besoins et lister les solutions existantes afin d'améliorer la communication interne.

Résultats attendus

Création d'un groupe de travail composé d'un.e représentant.e du service RH, de la Cellule Communication, du service Informatique et du Bourgmestre.
Mise en œuvre des propositions émises par le groupe de travail.

Valeur ajoutée

Améliorer la circulation et le partage d'informations entre les membres du personnel. Booster la collaboration et la motivation.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Nathalie TENSY

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Nathalie TENSY - nathalie.TENSY@niveilles.be - 067882284

Services : Communication - RH

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS

ACTION 2.2.2 : ÉTABLIR UNE PROCÉDURE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX AGENTS

Thème : Personnel (gestion des ressources humaines), Bonne gouvernance

Description

Un accueil de qualité favorise l'intégration rapide du nouveau travailleur.

Dès son arrivée, ce dernier bénéficiera rapidement de toutes les informations nécessaires pour trouver sa place dans l'administration, comprendre le fonctionnement général des services, appréhender les valeurs du service public ainsi que celles de l'administration, connaître de manière fiable ses droits et ses obligations.

Enfin, la possible désignation d'un référent chargé d'accompagner le nouvel agent permettra à ce dernier de subir moins de stress et accélérera son intégration.

Résultats attendus

1. Formaliser, compléter ou actualiser la procédure ainsi que les documents destinés à l'accueil du nouvel agent (Les informations administratives, pratiques mais aussi professionnelles + Les documents à remettre + La découverte de l'environnement de travail + Les personnes ressources).
2. Préparer l'arrivée du nouvel agent (Préparer l'environnement de travail + Informer les futurs collègues et les personnes concernées de l'arrivée du nouvel agent + Rassembler les documents et fournitures utiles + Planifier la première journée + Eventuellement, planifier la formation + Eventuellement, informer le possible référent de l'arrivée du nouvel agent et lui préciser les attentes quant à son rôle d'accompagnement).
3. Le « premier jour » (Accueillir + Rencontre avec la/les personne(s) en charge de l'accueil + Communication des informations administratives, pratiques et professionnelles + Présentation de la mission du nouvel agent et des attentes de l'institution + Présentation de l'environnement de travail et remise du matériel + Présentation des collègues.)
4. Intégration (Entretien de fonctionnement pour un retour sur la compréhension du rôle et de la mission + Evaluer la satisfaction de l'accueil).

Valeur ajoutée

Un accueil de qualité permet au nouvel agent de subir moins de stress lors son entrée en service, d'accélérer son intégration au sein de l'équipe, de s'identifier aux valeurs de l'administration et de s'approprier ses missions de manière plus fluide.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : RH

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS

ACTION 2.2.3 : DÉFINIR LES VALEURS DE L'ADMINISTRATION

Thème : Communication, Bonne gouvernance

Description

Les valeurs complètent les principes (moraux, relationnels, éthiques, sociétaux, fondateurs, ...) qui sont de véritables repères sur lesquels l'organisation se base pour définir ce qui sous-tend son modus vivendi, ses objectifs... et définir une stratégie cohérente qui fait sens.

Une fois définies, ces valeurs structurent les prises de décision, les modes relationnels, ainsi que la stratégie de l'administration.

Résultats attendus

Définition des valeurs, lors de moments de réflexion (brainstorming, workshops,...).

L'objectif de ces discussions est de déboucher sur du concret... même si ces valeurs ne seront pas immuables et doivent pouvoir s'adapter pour rester en adéquation avec le contexte.

Valeur ajoutée

Créer un sentiment d'appartenance et de cohérence au sein du personnel de la Ville.
Donner du sens et de la cohérence à la stratégie et aux prises de décision.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale - RH

Publics cibles : Personnel communal



O.O.2.3 : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE RH AXÉE SUR LES COMPÉTENCES

ACTION 2.3.1 : ÉLABORER UN PLAN DE FORMATION PLURIANNUEL

Thème : Personnel (gestion des ressources humaines), Bonne gouvernance

Description

Cette action vise à concevoir une politique de formation, sous forme notamment d'un plan et via des outils RH, en vue de disposer d'un véritable outil de développement et de gestion des compétences.

Indirectement, un plan de formation permet également d'agir sur la motivation du personnel, son bien-être et son sentiment d'appartenance.

Résultats attendus

1. Diagnostic
2. Identification des besoins
3. Traduction des besoins en compétences en besoins de formation
4. Etablir les priorités de formation
5. Mettre en forme le plan de formation
6. Communication et consolidation du plan de formation
7. Mettre en oeuvre le plan de formation
8. Evaluer le plan de formation.

Valeur ajoutée

Développement des compétences des agents.

Impact positif sur le bien-être, le sentiment d'appartenance.

Diminution de la résistance au changement.

Impact sur l'image extérieure de l'administration, meilleur accueil des citoyens.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : RH

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS

ACTION 2.3.2 : FINALISER LES DESCRIPTIONS DE FONCTION

Thème : Bonne gouvernance, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

Cette action vise à finaliser et mettre à jour les descriptions de fonction. Une description de fonction est porteuse de sens tant pour l'agent que pour l'administration. C'est un outil central d'une gestion RH cohérente et performante, dans le sens où elle touche le recrutement, l'adéquation des profils, l'évaluation et la formation.

Résultats attendus

L'objectif à atteindre est de créer une description de fonction pour chaque fonction de l'administration, de même que veiller à leur mise à jour.

Valeur ajoutée

Lors du recrutement : l'offre d'emploi cible les missions, tâches et compétences en adéquation avec le poste à pourvoir.

Lors de l'évaluation : la description de fonction permet d'apprécier les compétences attendues et leur niveau d'exigence en lien avec la fonction.

Dans le cadre du parcours de formation : la description de fonction permet d'estimer l'adéquation entre la demande de l'agent et la fonction.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : RH

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS



O.O.2.4 : AMÉLIORER LA MAÎTRISE DES PROCESSUS ADMINISTRATIFS

ACTION 2.4.1 : METTRE EN PLACE UN OUTIL INFORMATISÉ DE GESTION DES DÉLIBÉRATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL ET DU CONSEIL COMMUNAL

Thème : Bonne gouvernance, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Il s'agit de mettre en oeuvre un processus de dématérialisation des documents par le biais d'un logiciel de gestion des délibérations du Collège communal et du Conseil communal dans une perspective de mettre à disposition des membres de ces deux assemblées l'ensemble des pièces d'un dossier par voie électronique.

Résultats attendus

Désignation du prestataire
Formations du personnel
Implémentation du logiciel
Information des membres du Collège communal et du Conseil communal

Valeur ajoutée

Rationalisation des processus, transparence, dématérialisation, économie papier, accessibilité des données

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale - IT

Publics cibles : Personnel communal, Mandataires

ACTION 2.4.2 : FORMALISER UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE

Thème : Bonne gouvernance

Description

Il s'agit de poursuivre l'analyse de la maîtrise de l'organisation afin d'établir un processus intégré destiné à fournir l'assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs de l'institution en traitant au mieux les risques auxquelles elle est confrontée.

Cette action est à relier avec les actions A 2.4.5 et A 2.4.7 relatives à la mise en place d'audits

Résultats attendus

- Identification des risques : état des lieux et mesures
- Vérification de l'effectivité et de l'efficacité de ce qui est mis en place
- Evaluation

Valeur ajoutée

Transparence, gestion des risques, amélioration du management et de la gestion RH, amélioration des procédures

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale

Public cible : Personnel communal

ACTION 2.4.3 : RÉALISER LA CARTOGRAPHIE DU RÉSEAU D'ÉGOUTTAGE

Thème : Travaux bâtiments / voiries / égouttages, Informatique (Nouvelle technologie)

Description

Le projet consiste en la réalisation d'une cartographie du réseau d'assainissement sur le territoire communal et sa mise à jour régulière.

Résultats attendus

- Engagement d'un cartographe ou géomètre assigné à cette tâche
- Acquisition d'un logiciel permettant de cartographier le réseau d'assainissement au minimum
- Réalisation de la cartographie du réseau d'égouttage
- Suivi et mise à jour régulière de la cartographie

Valeur ajoutée

La situation projetée permettra de bénéficier d'informations exactes, avec une facilité d'utilisation accrue et une communication cohérente vers le citoyen lorsque c'est nécessaire.

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Benoît CHARLIER

Auteur : Commune

Contact : Benoît CHARLIER - benoit.CHARLIER@nivelles.be - 067882173

Services : Travaux - IT - Finances - RH - Marchés Publics

Public cible : Personnel communal

Partenaires : inBW



ACTION 2.4.4 : METTRE EN PLACE UN SYSTÈME DE POINTAGE INTELLIGENT

Thème : Personnel (gestion des ressources humaines), Bonne gouvernance

Description

L'utilisation d'un système de pointage permet de mieux cerner l'activité de son administration, les temps de présence et d'absence de son personnel, de gérer au mieux les heures supplémentaires et récupérations.

L'objectif, en utilisant un logiciel de gestion du temps, est d'avoir une vision globale qui permet, à terme, de mettre en place des plannings optimisés pour une meilleure organisation.

En mettant en place une pointeuse horaire, les responsables peuvent s'apercevoir des horaires réellement réalisés par leurs équipes. De fait, cela met en lumière certaines pratiques qui engendrent des heures supplémentaires parfois conséquentes et permet de corriger le tir.

Avec un système totalement impartial, on limite naturellement les conflits liés aux horaires, les erreurs de retranscriptions et éventuelles omissions.

Par ailleurs, un tel système permet de limiter les tâches administratives liées à une gestion papier des heures supplémentaires/récupérations et d'assurer un gain de temps et donc de productivité.

Résultats attendus

- Ouvrir l'option «Pointage» commandée dans le cadre du Marché public «Logiciel de paie et de Ressources Humaines»
- Choix des modalités de pointage et réflexion sur leurs mises en place
- Intégration dans le Règlement de Travail (y compris concertation syndicale)
- Installation du système de pointage
- Formation du personnel RH
- Communication et formation du personnel à l'utilisation de l'outil choisi
- Evaluation de la fonctionnalité

Valeur ajoutée

Comptabilisation fiable via un logiciel de gestion de temps des prestations, des heures supplémentaires/récupérations.

Limitation des tâches administratives liées à une gestion papier des heures supplémentaires/récupérations et gain de temps et donc de productivité.

Gestion RH efficace et dynamique des temps de travail mais aussi de l'organisation du travail, dans sa globalité.

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sarah GIOT

Auteur : Commune

Contact : Sarah GIOT - sarah.GIOT@nivelles.be - 067882258

Services : RH - IT - Marchés Publics

Public cible : Personnel communal



ACTION 2.4.5 : RÉALISER UN AUDIT DU SERVICE POPULATION/ÉTAT CIVIL

Thème : Personnel (gestion des ressources humaines), Finances, Bonne gouvernance

Description

Dans un souci d'amélioration, il s'agit de mettre en place un audit du service afin de faire un état des lieux global quant aux procédures, à la sécurité des données, aux conditions de travail, à la gestion du personnel, à la gestion des compétences, ...

Résultats attendus

Désignation d'un prestataire externe par le biais d'un marché public de services
Information du personnel
Prise d'acte du diagnostic
Mise en place des pistes d'amélioration

Valeur ajoutée

Transparence, bonne gouvernance, système de contrôle interne, amélioration du service

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale - Population/Etat civil

Publics cibles : Personnel communal

ACTION 2.4.6 : ADOPTER UNE NOUVELLE PROCÉDURE DE CONTRÔLE ET D'OCTROI DE SUBSIDES

Thème : Bonne gouvernance, Finances

Description

Afin de garantir la bonne utilisation des deniers publics, l'adéquation du subside aux finalités des partenaires subsidiés et la recherche de l'optimisation de l'intérêt général, il est indispensable d'avoir une vision transparente des comptes et activités des entités bénéficiant d'un subside de la Ville.

Dans ce cadre, un contrôle de l'utilisation du subside est nécessaire. Le service des finances a donc prévu d'opérer des contrôles des comptes à plusieurs niveaux et une procédure de transmission des pièces est formalisée. Des rapports seront édités après avoir obtenu les renseignements complémentaires sollicités ou éventuellement contrôlé sur place les pièces comptables. Le collège sur base de ses rapports pourra prendre attitude quant à la validation du subside définitivement acquis ou à rembourser, totalement ou partiellement.

Résultats attendus

Vérifier l'utilisation optimale des subsides accordés en conformité avec l'objet pour lequel il aura été attribué. Des contrôles de pièces approfondis sont nécessaires.
Optimiser la répartition des subsides en fonction des besoins réels.

Valeur ajoutée

Meilleure utilisation des deniers publics
Transparence des actions communales

Référent politique : Hubert BERTRAND

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@nivelles.be - 067882225

Services : Finances - Direction générale

Publics cibles : ASBL subsidiées

ACTION 2.4.7 : RÉALISER UN AUDIT DU SERVICE TRAVAUX

Thème : Personnel (gestion des ressources humaines), Travaux bâtiments / voiries / égouttages

Description

Dans un souci d'amélioration, il s'agit de mettre en place un audit du service afin de faire un état des lieux global quant aux procédures, à la sécurité des données, aux conditions de travail, à la gestion du personnel, à la gestion des compétences, ...

Résultats attendus

Désignation d'un prestataire externe par le biais d'un marché public de services
Information du personnel
Prise d'acte du diagnostic
Mise en place des pistes d'amélioration

Valeur ajoutée

Transparence, bonne gouvernance, système de contrôle interne, amélioration du service

Référent politique : Pascal RIGOT

Référent administratif : Valérie COURTAÏN

Auteur : Commune

Contact : Valérie COURTAÏN - valerie.COURTAÏN@nivelles.be - 067882221

Services : Direction générale - Travaux

Publics cibles : Personnel communal



O.O.2.5 : FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES PARTENAIRES PUBLICS

ACTION 2.5.1 : METTRE EN PLACE UN SERVICE IT COMMUN

Thème : Informatique (Nouvelle technologie), Personnel (gestion des ressources humaines), Bonne gouvernance, Finances

Description

Sur un mode coopératif, il s'agit de rassembler les services IT des deux entités. Le personnel des services IT du CPAS et celui de la Ville, sous l'autorité respective de la Directrice générale du CPAS et du de la Directrice générale de la Ville, travailleront ensemble à :

- Etudier la faisabilité d'un data center
- Mettre en place un système de backup commun et mutuel
- Rationnaliser les logiciels métiers
- Mettre en place des logiciels communs
- Organiser la maintenance software et hardware
- Mettre en place une politique de sécurité informatique commune
- Organiser la gestion de la téléphonie, des photocopieurs et des imprimantes
- Mettre en commun les contrats de service

Résultats attendus

- rédaction de la convention visant à créer un pool informatique entre la Ville et le CPAS
- état des lieux des compétences
- Analyse des infrastructures, du matériel, ...
- Mise en place de la coopération

Valeur ajoutée

Rationalisation des systèmes, de la politique de sécurité, amélioration de la gouvernance, mise en commun des compétences, partage d'informations, continuité du service (gestion des absences)

Référents politiques : Colette DELMOTTE, Pierre HUART

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : IT - RH - Direction générale

Publics cibles : Personnel communal



ACTION 2.5.2 : METTRE EN PLACE UN SERVICE PATRIMOINE COMMUN

Thème : Bonne gouvernance, Finances, Patrimoine (classé)

Description

Sur un mode coopératif, il s'agit de créer un service commun par la mise à disposition de compétences. La gestion des dossiers, en fonction des patrimoines distincts, est répartie entre les agents des deux entités et soumise aux organes décisionnels de celles-ci.

Résultats attendus

Etablir une convention de collaboration entre la Ville et le CPAS relative à la création d'un service commun

Faire un état des lieux des compétences

Faire un état des lieux des patrimoines

Prioriser les dossiers en cours

Organiser le suivi

Valeur ajoutée

Renforcement des compétences, rationalisation des procédures, exercice optimal de l'autorité de tutelle

Référent politique : Colette DELMOTTE

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : Patrimoine - RH - Direction générale

Publics cibles : Personnel communal

ACTION 2.5.3 : CRÉER UN POSTE D'ARCHIVISTE COMMUN

Thème : Bonne gouvernance, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

Le projet s'inscrit dans une volonté de mettre en œuvre une gestion documentaire uniforme aux deux entités. Le poste est créé au sein du cadre de la Ville et l'agent sera détaché pour partie au CPAS.

Résultats attendus

- Modification du cadre et de l'organigramme de la Ville
- Rédaction et approbation d'une convention de collaboration relative à la création du poste
- Rédaction et approbation de la convention tripartite de mise à disposition
- Etablissement d'une politique de gestion documentaire

Valeur ajoutée

Rationalisation des procédures en vue d'une dématérialisation progressive des documents, bonne gouvernance

Référent politique : Pierre HUART

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@nivelles.be - 067882218

Services : RH - Direction générale

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS

ACTION 2.5.4 : POURSUIVRE LA COLLABORATION D'UNE POLITIQUE RH COMMUNE

Thème : Finances, Personnel (gestion des ressources humaines)

Description

Dans la continuité de ce qui a été mis en place ces dernières années, il s'agit de poursuivre une politique RH commune par le biais de : procédures de recrutements communes, formations communes, partage de compétences, mise en place d'une politique commune du bien-être au travail et de mesures de prévention communes quant aux risques médico-sociaux. Cette action est donc à mettre en lien avec les actions du volet interne suivantes : mettre en place une communication interne (A 2.2.1), établir une procédure d'accueil des nouveaux agents (A 2.2.2), définir les valeurs de l'Administration (A 2.2.3), élaborer un plan de formation pluriannuel (A 2.3.1) et finaliser les descriptions de fonction (A 2.3.2).

Résultats attendus

Concertation avec les partenaires du CPAS et mise en œuvre des projets communs

Valeur ajoutée

Amélioration du bien-être au travail, rationalisation de procédures, efficacité, partage de compétences

Référents politiques : Colette DELMOTTE, Pierre HUART

Référent administratif : Sylvie PORTAL

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Sylvie PORTAL - Sylvie.PORTAL@niveles.be - 067882218

Services : RH - Finances - Direction générale

Publics cibles : Personnel communal et du CPAS

ACTION 2.5.5 : POURSUIVRE LA COLLABORATION D'UNE POLITIQUE FINANCIÈRE COMMUNE

Thème : Bonne gouvernance

Description

Dans la continuité de ce qui a été mis en place ces dernières années, il s'agit de poursuivre une politique de gestion financière commune par le biais d'une collaboration étroite entre les directions financières

Résultats attendus

Concertation avec les partenaires du CPAS, formalisation des échanges et mise en œuvre des projets communs

Valeur ajoutée

Efficacité, bonne gouvernance, transparence, rationalisation des procédures, partage de compétences

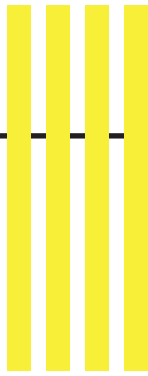
Référents politiques : Colette DELMOTTE, Pierre HUART

Référent administratif : Didier PASSELECQ

Auteur : CPAS & Commune

Contact : Didier PASSELECQ - Didier.PASSELECQ@niveles.be - 067882225

Services : Finances - Direction générale



LISTE DES ABRÉVIATIONS

AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
ATL	Accueil Temps Libre
BCS	Bande Cyclable Suggérée
CCATM	Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité
CCE	Conseil Communal des Enfants
CPEN	Centre de la Petite Enfance de Nivelles
EDD	Ecole de Devoirs
GRACQ	Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes Quotidiens
FWB	Fédération Wallonie-Bruxelles
InBW	Intercommunale du Brabant Wallon
ISBW	Intercommunale Sociale du Brabant Wallon
IT	Nouvelle Technologie
ONE	Office de la Naissance et de l'Enfance
OTN	Office du Tourisme de Nivelles
PCDN	Plan Communal de Développement de la Nature
PCM	Plan Communal de Mobilité
PDE	Plan de Déplacement d'Entreprise
PDS	Plan de Déplacement Scolaire
PMZA	Plan de Mobilité d'une Zone d'activités
Province BW	Province du Brabant Wallon
PST	Programme Stratégique Transversal
RH	Ressources Humaines
ROI	Règlement d'Ordre Intérieur
SPGE	Société Publique de la Gestion de l'Eau
SPW	Service Public Wallon
SUL	Sens Unique Limité
TEC	Transport En Commun
TBI	Tableau Blanc Interactif